LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 19 No. 12 Edmonton, mercredi le 5 juin 1985 20 pages 0.50

La pensée de la semaine

Si tu n'aimes pas faire certaines choses, fais-les à l'intention de ceux qui doivent les faire tous les jours..

Gabriel Paradis

Lutte de pouvoir ou friction passagère?

L'ACFA reproche au Secrétariat d'Etat de ne pas prendre les "priorités" au sérieux

par Yves Lavertu

EDMONTON - La lune de miel entre l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et le Secrétariat d'Etat est bel et bien terminée.

Dans une évaluation des résultats pour l'année écoulée de la nouvelle formule de programmation, l'ACFA provinciale affirme que les priorités choisies lors de la journée de concertation de septembre 1984 "ne semblent pas avoir été le critère déterminant dans l'octroi de subventions du Secrétariat d'Etat".

Lors du Conseil général de l'organisme porte-parole des Franco-albertains en fin de semaine dernière à Edmonton, ses dirigeants ont déclaré que l'issue dans la remise du montant des subventions aux organismes et ACFA régionales semblait déjà scellée avant même que le Secrétariat d'Etat prenne note du détail des propositions de programmation des demandeurs.

Les chefs de file à l'échelle provinciale de l'organisme franco-albertain soutiennent entre les lignes du document remis à cette occasion que le Secrétariat n'a pas pousser la logique jusqu'à limiter les "vivres" des régionales et organismes "récalcitrants". L'ACFA considère pourtant que "les priorités des communautés franco-albertaines semblent avoir été peu reflétées dans la programmation des régionales".

La scission consommée

Intérrogé à ce sujet, le directeur général de l'organisme francophone M. Paul Poirier a indiqué que relativement à la nouvelle formule de remise des subventions, "certaines décisions arbitraires ont été prises par le Secrétariat d'Etat". Celui-ci indique ainsi au passage que le ministère a voulu ménager dans l'octroi de subventions certains groupes traditionnels répondant pourtant peu aux priorités établies en septembre 1984 (éducation, jeunesse, etc...).

Il ajoute également que l'ACFA est injustement pénalisée dans le montant des subventions à recevoir puisque le Secrétariat d'Etat tient compte du fait que l'organisme franco-albertain peut pourvoir à une partie de ses besoins grâce à la somme de 350,000$ que la Fondation Saint-Jean administre.

D'autre part, M. Poirier souligne que sur les six des neuf régionales qui ont effectivement reçu leurs subventions et ce très récemment, on ne sait toujours pas quels projets ont été acceptés et sur quels critères le Secrétariat d'Etat s'est basé pour octroyer les sommes sorties de la caisse de 1.4 millions pour l'Alberta francophone.

A plus d'un titre, l'ACFA se dit donc bernée face à un processus entamé depuis près d'une année avec l'organisme fédéral et qui semble aujourd'hui être différemment interprété selon que l'on ait son siège à l'ancien édifice "La Survivance" ou au Secrétariat d'Etat à quelques pâtés de maisons plus loin.

"Ne pas compromettre les régionales"

Pour sa part, le représentant du Secrétariat d'Etat à Edmonton lors de la rencontre, l'agent de développement communautaire M. Denis Lorieau estime qu'un regard plus souple devait être porté cette année face à des programmations parfois boîteuses des ACFA régionales. Celui-ci justifie cette décision par le fait que l'expérience de la nouvelle formule en est à sa première année.

Voir **Retard**
page 15


de gauche à droite: M. Denis Lorieau, agent de développement du Secrétariat d'Etat; Mme Myriamme Laberge-Deslauriers, présidente de l'ACFA provinciale et M. Paul Poirier, directeur général de la même association.

EN DERNIÈRE HEURE

Les francophones n'auront plus à débourser pour le transport scolaire à destination des écoles Maurice Lavallée et J.H. Picard.
Voir article en page 14.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ACFA

La régionale de Rivière-la-Paix se voit refuser une subvention de 5,000$.
Voir article en page 7.

BOÎTE À POPICOS

La pièce "Les Années Perdues" connait un succès retentissant.
Voir critique en page 5.

Ne manquez pas

"Le coin des enfants"

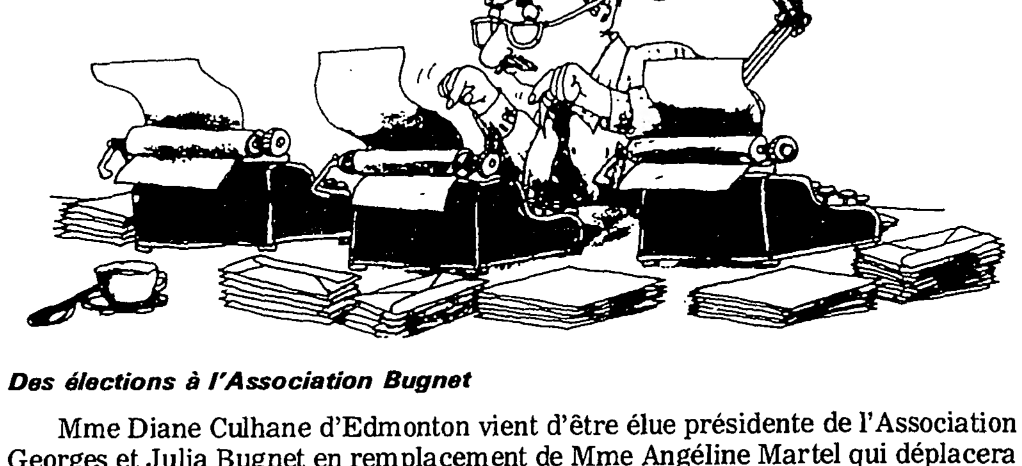
Le Franco initie cette semaine une page pour enfants intitulée ***Le coin des enfants*** pour une période d'essai de trois semaines. Cette page est rendue possible grâce à l'appui du commanditaire West Edmonton Mall.

Evidemment, comme tout bon commerce, le commanditaire veut un retour sur son investissement. Dans la page ***Le coin des enfants*** il y a un coupon qui donne droit au détenteur à un tour de manège à Fantasyland, de patin au "Ice Palace", et à une "attraction" du West Edmonton Mall.

Si l'expérience s'avère heureuse, la page pour les enfants sera reprise en septembre de façon permanente. Alors, faites un petit tour à Fantasyland ou au Ice Palace du West Edmonton Mall et n'oubliez pas d'apporter votre coupon.

Le Franco Provincial

Le Franco en vrac



Nouvel élan à la Commission culturelle?

Des représentants de la Commission culturelle de l'ACFA se sont réunis vendredi soir dernier afin de préciser le mandat et les objectifs de l'organisme. Les délégués ont à ce moment exprimé des besoins au niveau de la formation des artistes en région, d'une concertation avec les écoles, d'une coordination à l'échelle provinciale, d'une plus grande diffusion d'informations concernant les services culturels disponibles ainsi que de la promotion des talents artistiques de la communauté. Par ailleurs, il a également été décidé de poursuivre l'an prochain l'expérience de Rond-Point et de la Soirée Gala. On cherchera aussi, grâce à des demandes de subventions à Alberta Culture, à obtenir un employé permanent pour l'organisme afin de coordonner tout le travail des bénévoles. Enfin, Mme Fernande Bergeron et M. Raymond Lamoureux ont été respectivement élus à cette occasion comme présidente et vice-président de l'organisme culturel.



Les participants à la réunion de la Commission culturelle ont discuté d'une nouvelle orientation.

L'article 15 et l'Alberta

Suite à l'entrée en vigueur de l'article 15 sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés le 17 avril dernier, un comité spécial constitué de députés représentant les trois partis de la Chambre des Communes sillonnent le Canada afin d'entendre différents groupes exprimer leurs point de vue quant aux "nouvelles données juridiques" entrées en scène avec l'application de cet article. A Edmonton, le 29 mai dernier, le comité de 7 députés s'est arrêté pour entendre une quinzaine de groupes communautaires (organismes de femmes, d'homosexuels, de personnes âgées, d'handicapés, de travailleurs etc...) afin de s'assurer de la conformité quant à la lettre et l'esprit des nouvelles garanties d'égalité et de non-discrimination face aux lois fédérales.

Rappelons que les Franco-albertains ont été le premier groupe à l'échelle nationale à se servir de cet article lors de la contestation Bugnet en avril dernier.

Guy Goyette reprend du service ...

L'ancien président de l'ACFA provinciale M. Guy Goyette vient d'être mandaté pour effectuer les premières démarches en vue d'établir une campagne de prélèvement de fonds pour conduire ou soutenir une éventuelle action judiciaire sur la défense des droits scolaires des Franco-albertains. A l'occasion du Conseil général de la fin de semaine dernière, on a ainsi dévoilé qu'un objectif d'environ 100,000$ était visé. Selon les dirigeants de l'ACFA, les francophones de l'ensemble de la province seront sollicités au moment jugé opportun.

Des élections à l'Association Bugnet

Mme Diane Culhane d'Edmonton vient d'être élue présidente de l'Association Georges et Julia Bugnet en remplacement de Mme Angéline Martel qui déplacera prochainement ses pénates à Montréal. Mme Culhane qui est devenue officiellement membre de l'Association Bugnet en février 1985 s'emploiera à poursuivre l'action Bugnet sur les fronts qui ne touchent pas la contestation judiciaire amorcée par Jean-Claude Mahé, Angéline Martel et Paul Dubé. L'Association Bugnet cherchera ainsi à trouver divers moyens de communication aptes à sensibiliser la population aux droits scolaires des Franco-albertains. On élaborera également un projet d'archives dans le "Dossier Bugnet".



de gauche à droite: Au centre Mme Diane Culhane, nouvellement élue présidente de l'Association Bugnet. Se trouvent avec Mme Culhane, deux nouveaux membres de l'exécutif Mme arida Kasmi-Thompson et M. Gilbert Denis.

A l'occasion des élections du 28 mai dernier où ont également été élus à l'exécutif M. Gilbert Denis et Mme Farida Kasmi-Thompson, M. Yvon Lefebvre de Calgary a été nommé membre honoraire de l'Association pour sa "précieuse collaboration à l'avancement de la cause francophone en Alberta".

Le Franco: une agence matrimoniale?

Le Franco a été le forum d'une rencontre plus qu'intellectuelle. Deux de nos correspondants de Calgary, Mlle Marie Leduc et M. Jean-Paul Perras convoleront en décembre prochain après s'être connu en tant que collaborateur au même journal. Ces derniers se sont fiancés le 18 mai dernier. Félicitations!

De l'excellence francophone

Le 24 mai dernier, la Faculté Saint-Jean d'Edmonton remettait trois prix pour souligner l'excellence dans la recherche et l'enseignement à trois francophones vivant en Alberta. M. Dollard Desmarais a ainsi été honoré pour ses recherches en physique, particulièrement dans le domaine de l'énergie nucléaire. M. Albert La France qui a entrepris des recherches en musique symphonique du 18e siècle s'est vu remettre un prix d'excellence dans le domaine de la recherche en musi que. Enfin, Mme France Levasseur-Ouimet a reçu une plaque pour son importante contribution et son excellence dans le monde de l'enseignement.



M. Dollard Desmarais M. Albert Lafrance

Le Franco Provincial

L'exil à Gravelbourg

Une situation paradoxale qui persiste

EDMONTON - A cause de politiques gouvernementales restrictives, des parents franco-albertains doivent dépenser des milliers de dollars et des étudiants francophones doivent s'exiler à des centaines de kilomètres pour recevoir une instruction adéquate en français au niveau secondaire.

Ces parents n'ont d'autre choix que d'inscrire leurs enfants au Collège Mathieu, à Gravelbourg, en Saskatchewan, à plus de 700 kilomètres de distance, parce que nulle école secondaire en Alberta n'offre de services spécifiquement à la minorité de langue française dans la province. L'institution fransaskoise est celle la moins éloignée offrant une éducation secondaire en français, dans une atmosphère vraiment francophone, où l'enseignement est renforcé grâce à diverses activités culturelles et où l'usage de la langue est encouragé hors de la salle de classe.

A l'heure actuelle, 25 élèves albertains sont inscrits au Collège, soit deux venant d'Edmonton, sept de Calgary, sept de St-Paul, deux de Bonnyville, et sept de Rivière-La-Paix.

La décision de subventionner ces élèves a été laissée entièrement à la discrétion des commissions scolaires locales. Dans une région en particulier, les commissions ont décidé de retenir une partie des subventions provinciales qui, en toute justice, devraient revenir aux parents. Dans les autres régions où les commissions ont conclu des ententes sur les frais de scolarité avec le Collège Mathieu, et où elles versent la totalité des fonds provinciaux, ceux-ci s'avèrent quand même insuffisants pour couvrir tous les coûts d'instruction, de pension et de transport pour les élèves qui se rendent à Gravelbourg.

En 1984-85, le coût de l'instruction pour les élèves francophones au collège se chiffrait entre 6,100$ et 6,400$ par année incluant les frais de scolarité de 5,600$ (enseignement, pension, manuels, frais collégiaux) et entre 500$ et 800$ pour le transport des enfants cinq fois par année.

Les subventions provinciales disponibles en 1984-85 totalisent 3,939$, dont 2,084 en vertu du "School Foundation Program Fund" et une allocation de subsistance de 1,854$. Les parents doivent donc éponger seuls un déficit allant de 2,162$ à 2,462$.

Selon les projections d'inscriptions au collège, un plus grand nombre de familles franco-albertaines se retrouveront dans une situation semblable l'an prochain. Même avec les hausses anticipées des subventions provinciales en 1985-86, les parents ne recevront que 4,049$ et seront pénalisés davantage puisque les frais de scolarité à eux seuls passeront à 6,000$.

Présentement, certains contribuables francophones ne reçoivent même pas le montant total des subventions. A St-Paul, autant la commission scolaire du comité que celle du district public, retiennent environ 1,000$ en subventions. En dépit de la nature hautement contestable et préjudiciable de ce geste, le gouvernement a laissé entière liberté aux autorités locales. Des lettres envoyées au ministre de l'Education, David King, par un parent de St-Paul et par l'Association canadienne-français de l'Alberta (ACFA), n'ont résulté qu'en de vagues promesses d'étudier le problème. Après un an, les parents attendent encore des résultats concrets, tandis que les négociations avec les deux commissions scolaires sont au point mort.

Le gouvernement provincial n'hésite pas à subventionner pleinement des enfants souffrant de difficultés d'apprentissage pour aller étudier à l'extérieur de la province. Pourtant, il refuse de fournir la totalité des fonds pour que les élèves francophones puissent bénéficier de l'instruction dans leur langue.

L'ACFA croit que l'absence de subventions complètes pour rencontrer les coûts d'éducation ne respecte pas les droits garantis aux parents de la minorité francophone en vertu de la Charte. L'Association entend poursuivre ses démarches auprès des autorités provinciales afin d'en arriver à une solution juste et raisonnable de cette situation injuste.

Il faut que le gouvernement provincial établisse des critères précis et clairs, assortis d'un financement adéquat, pour que les commissions locales soient en mesure d'établir des services qui répondront aux besoins de la minorité de langue officielle.

L'Association croit que les étudiants francophones ne doivent pas être pénalisés parce qu'ils veulent recevoir une instruction répondant à leurs besoins. Ils doivent pouvoir bénéficier des services éducatifs dans leur propre communauté là où le nombre le justifie.

Renseignements supplémentaires:
M. Paul Poirier, directeur général de l'ACFA
M. Daniel Morin, relationniste
1-403-423-1681

Au Conseil Général de l'ACFA

L'éternel problème des Carrefours revient

par Paul Denis

Stimulé par une requête en provenance des ACFA régionales de Calgary et de Rivière-la-Paix l'éternel problème des Carrefours est revenu sur le tapis devant les membres du Conseil général en fin de semaine dernière à Edmonton.

La régionale de Rivière-la-Paix demandait une subvention de 5,000$ pour continuer ses opérations tandis que celle de Calgary demandait que l'ACFA provinciale entreprenne l'entière responsabilité du Carrefour de Calgary.

Cette requête se lisait comme suit: "que la responsabilité et la gestion du Carrefour de Calgary soient remises à l'ACFA provinciale afin qu'elle le rende semblable à celui d'Edmonton au point de vue service, inventaire et visibilité.

Cette question de la rentabilité ou de la viabilité des librairies/magasins Carrefour en région a toujours été au coeur des débats depuis leur naissance en 1976. Ce qui vient compliquer maintenant le problème c'est la nouvelle orientation de la communauté franco-albertaine qui accorde la priorité au domaine de l'éducation et au développement communautaire.

Plusieurs prétendent que la diffusion de la culture par le livre et le disque peut aussi bien se faire par d'autres moyens que par les carrefours, tout en épargnant des sommes importantes qui seraient mieux utilisées ailleurs.

Le Conseil général a accepté une motion faite à la suite d'un travail en atelier voulant: "que l'Exécutif se charge d'une étude globale qui tiendra compte des difficultés sous-jacentes aux requêtes de Calgary et de la Rivière-la-Paix, sans oublier les requêtes éventuelles semblables à d'autres régionales, - que durant l'étude les régionales soient consultées, et que le rapport soit présenté au Conseil général du mois de décembre 1985".

Selon le président de la Librairie Le Carrefour, M. Jean-Louis Dentinger, la première proposition voulant que son Conseil d'administration s'occupe de faire cette étude était intenable vul le conflit d'intérêt évident. On ne peut s'attendre à ce que La Librairie Le Carrefour fasse une étude sur sa structure actuelle quand de tout évidence certaines décisions devront se basées sur des considérations d'ordre politique.

Selon M. Paul Poirier directeur général de l'ACFA provinciale il n'est pas clair présentement à quelle sorte d'étude songent les membres du Conseil général. Pour le moment la possibilité de faire venir un expert pour entreprendre une quelconque étude semble éloignée. C'est donc le comité exécutif de l'ACFA qui devra décider du genre et des paramètres de l'étude.



"La Librairie Le Carrefour ne peut entreprendre une telle étude pour raison de conflit d'intérêt." Jean-Louis Dentinger, président.

EDITORIAL par Paul Denis

Le budget Wilson

Un pari fait sur le dos de la classe moyenne

Les riches s'enrichirront davantage pendant que les pauvres continueront malgré leurs efforts à s'appauvrir. Au lieu de réduire l'écart entre les riches et les pauvres, le budget Wilson du gouvernement conservateur risque fort bien d'élargir l'écart.

Le pari est tiré d'une vieille philosophie conservatrice voulant que l'entreprise privée, particulièrement les grosses compagnies, créera de nouveaux emplois permanents si le gouvernement lui accorde des réductions d'impôts. Les sommes ainsi épargnées, (d'autres ont appelé ça des cadeaux) seront réinvesties dans l'entreprise sous forme d'expansion et d'augmentation de la production ce qui crée inévitablement de nouveaux emplois.

Mais la santé de l'économie dépend de plusieurs choses, dont une des plus importantes est la capacité des citoyens d'acheter les produits créés par les compagnies fortement subventionnées par l'Etat. Si le peuple n'est pas en mesure financièrement d'acheter, rien ne sert de trop produire. La délicate balance de l'offre et la demande joue de façon précaire et risque de foutre en l'air les meilleurs plans des gouvernements et de l'entreprise privée.

D'autant plus précaire notre situation financière que le ministre des Finances a jugé bon, pour réduire le déficit national, de surtaxer les contribuables à revenu moyen.

D'abord M. Wilson a mis fin à l'indexation complète des allocations familiales, des pensions de vieillesse, des exemptions personnelles et des tables d'impôt. Il n'est donc pas nécessaire d'augmenter le pourcentage d'impôt payable à l'Etat quand les déductions permises sont effectivement réduites. Le tout a pour résultat d'enlever des poches des contribuables la somme imposante de 11,4$ milliards.

Par ricochet les Canadiens moyens paieront davantage d'impôt à leur gouvernement provincial puisque ce dernier est calculé en fonction de l'impôt fédéral payé. Puisque l'impôt fédéral augmentera, parce que les déductions permises seront réduites, l'impôt provincial augmentera, toute proportion gardée.

Effectivement ce sont les Canadiens à revenu moyen et faible qui seront les plus durement frappés. Ils auront donc moins d'argent, beaucoup moins d'argent à dépenser. Pourtant c'est sur ce même groupe de citoyens qu'il faut compter pour acheter tous ces produits vendus sur le marché grâce à l'entreprise privée.

C'est encore ce même groupe qui sera le plus durement frappé par les taxes nombreuses annoncées dans le budget sur l'essence, les cigarettes, l'alcool, les produits de santé et la nourriture pour animaux, etc...

Quand la classe moyenne n'achète pas, l'économie du pays ralentie drastiquement. L'entreprise privée baisse son niveau de production pour se protéger et au lieu de créer de nouveaux emplois, elle laisse aller sa main-d'oeuvre au chômage.

Il faut espérer que M. Wilson aura raison, totalement si non en partie, et que l'économie du Canada connaîtra une meilleure santé prochainement. Espérons aussi que l'économie canadienne n'aura pas besoin de trop de "band-aids". Ils coûteront peut-être trop chers avec la taxe inclue.

Lettres ouvertes

Renaissance: un acteur à ne pas oublier

Dans Le Franco de mercredi le 15 mai, paraissait un article se rapportant à la présentation de Renaissance, de Christine Dumitriu van Saanen, au Théâtre Français d'Edmonton par l'Alliance Française de Calgary.

Si le succès de cette pièce de théâtre a bien été obtenu grâce au concours des différentes associations citées pas les rédacteurs de l'article, qu'il me soit permis de corriger un oubli et d'y ajouter le nom du Lycée Louis Pasteur qui a contribué à la mise en scène, à l'élaboration des costumes, du décor, de la chorégraphie et présentait sur scène 10 de ses représentants dont 8 enfants, élèves des classes secondaires de l'établissement.

P. Ronflé

"Les Années Perdues": Une surprise agréable

J'ai eu l'opportunité, vendredi le 24 mai 1985, d'assister à la présentation théâtrale "Les Années Perdues" à Boîte à Popicos. Je dois avouer que j'ai été agréablement surpris de voir avec quel professionalisme cette équipe de comédiens, de musiciens et de production a témoigné de cette page peu connue de notre histoire canadienne que fut la période charnière des années 1930.

Je crois sincèrement que nous pouvons nous compter privilégiés d'avoir parmi la communauté franco-albertaine, des gens avec un tel dynamisme.

Chapeau à tous,

Mario Tardif



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Administration: Louise McKnight

Photo-composition: Sylvie Beauchamp-Guillette

Abonnements et montage: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

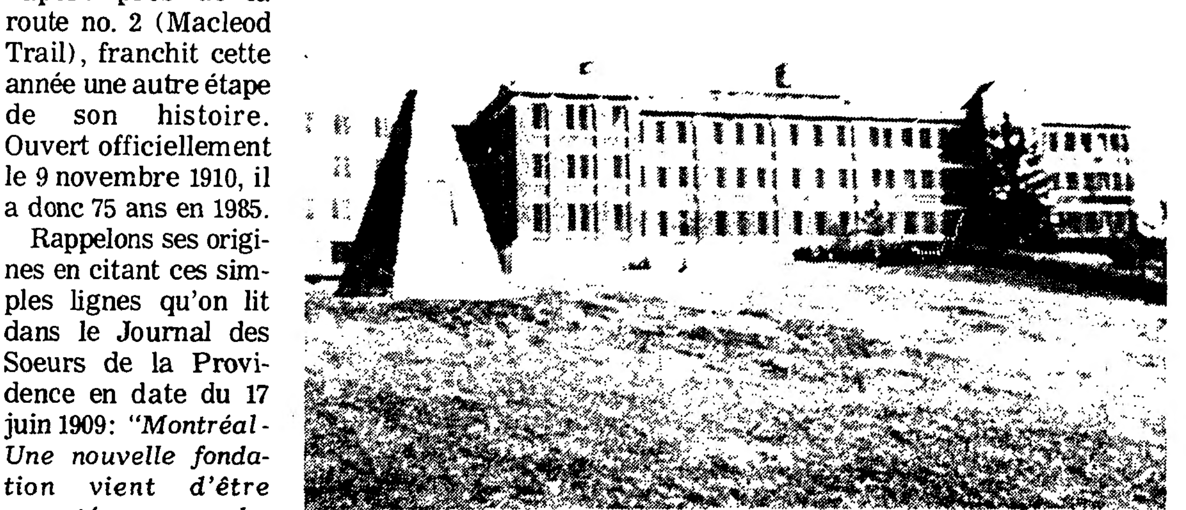


Le Foyer Lacombe a 75 ans

par Pierre Granger

CALGARY - Le Foyer Lacombe, situé à Midnapore près de la route no. 2 (Macleod Trail), franchit cette année une autre étape de son histoire. Ouvert officiellement le 9 novembre 1910, il a donc 75 ans en 1985.

Rappelons ses origines en citant ces simples lignes qu'on lit dans le Journal des Soeurs de la Providence en date du 17 juin 1909: *"Montréal - Une nouvelle fondation vient d'être acceptée, en remplacement de notre vieil Hospice Saint-Joseph, dont la cession à l'Université de Laval s'effectuera sous peu. La mission appelée "Foyer Lacombe" par son inspirateur et promoteur, le Père A. Lacombe, o.m.i., est située à Midnapore dans l'Alberta."*



Le vénérable missionnaire, maintenant âgé de 83 ans, avait depuis longtemps en tête le projet de doter d'un refuge les pauvres de cette partie du Nord-Ouest. Ayant fait part de son projet à un riche propriétaire de Calgary, M. Patrick Burns, il en obtint deux cents acres de terre, avec promesse de donner en plus tout le matériel nécessaire au commencement d'une ferme: instruments aratoires, animaux, grains de semence, etc. L'intention du Père Lacombe, en fondant cette oeuvre, était de la confier aux Soeurs de la Providence.

Aujourd'hui même, Mère Anaclet, dépositaire générale, en compagnie des RR. PP. Lacombe et Hétu, allait conduire et installer au Foyer Lacombe les quatre soeurs désignées à cette fin: Soeur Marie-Clarisse, la supérieure, Soeur Georgie, Soeur Maxima et Soeur Louis de Gonzague."

Quatre Québécoises partaient sans tambours ni trompettes faire rayonner la charité chrétienne et poursuivre la grande tâche du développement de l'Ouest.

La première construction a coûté 60,000$. Le Père Lacombe lui-même avait recueilli 30,000$ (y compris un don de 10,000$ de son grand ami Lord Strathcona) et les Soeurs, propriétaires officielles de l'institution, ont emprunté le reste en hypothèquant la propriété. Mais les dons ont toujours afflué de tous les côtés, et l'histoire du Foyer est une histoire de collaboration.

Dès le départ, le Foyer comportait une école avec pensionnat pour enfants, les deux oeuvres étant dirigées par les mêmes Soeurs de la Providence. Le pensionnat comptait à un moment 130 enfants. L'école a été fermée en 1964 lorsque Midnapore a été englobé dans Calgary.

Inutile de dire que l'argent n'a jamais abondé et que les pensionnaires du Foyer, jeunes et vieux tout comme les religieuses, vivaient pauvrement au début. Toutes sortes d'organisations charitables et de clubs philantropiques de Calgary les ont aidés avec générosité. Dans les années 20 et 30 un contremaître du ranch Burns, propriétaire d'une Ford modèle T, conduisait tous les automnes deux Soeurs de la Providence qui allaient quêter auprès des fermiers du sud de l'Alberta.

De 1930 à 1960, approximativement, le Foyer avait deux sources de revenu: une ferme et une sablière dont les propriétaires lui remettaient une part des bénéfices. Les Soeurs ont aussi reçu en héritage au cours des ans différentes propriétés qu'elles ont vendues au profit du Foyer. Un incident en particulier mérite d'être cité. En 1959, le Foyer reçoit de façon complètement inattendue un héritage de 75,000$ d'un riche américain du Texas. En quel honneur? Pour remercier les Soeurs qui avaient pris soin de lui lorsqu'il était tombé malade au cours d'une visite chez son frère vivant à High River. Aussitôt, les Soeurs annoncent que cet argent servira à améliorer les locaux occupés par les personnes âgées et à acheter une baraque de l'armée où les garçons auront leur dortoir.

Le 10 juillet 1960, le Foyer célébrait son cinquantième anniversaire de façon grandiose, avec la participation de nombreux dignitaires, hommes politiques et chefs indiens. Bing Crosby était une des personnalités attendues. Le cairn qui a été dévoilé à cette occasion comprend des pierres des champs recueillies à différents endroits importants dans la vie du Père Lacombe. Ainsi, on peut voir gravés sur certaines pierres des noms comme Blackfoot Crossing, St-Albert, Pincher Creek, etc. Voici le texte qui porte la plaque du cairn: (notre traduction de l'anglais).

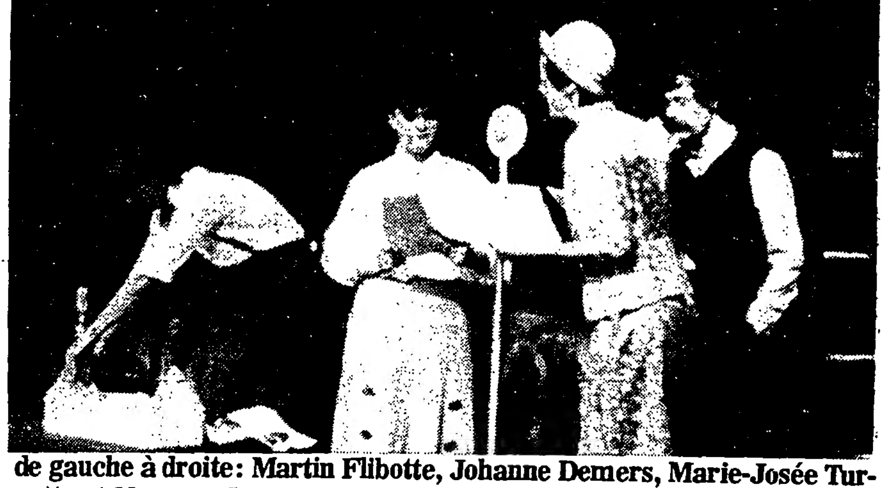
L'HOMME AU BON COEUR - Ce cairn a été érigé en juillet 1960 par le gouvernement de la province de l'Alberta, à la mémoire du Père Albert Lacombe, o.m.i. - 1827 - 1916- Il a apporté la paix aux Indiens de l'Alberta et s'est dévoué auprès d'eux durant les graves épidémies de l'époque des pionniers. C'est à l'influence du Père Lacombe qu'on attribue la neutralité des Pieds-Noirs durant la rébellion de Riel. - Le Foyer Lacombe pour les personnes âgées et les enfants, dirigé par les Soeurs de la Providence, a été le couronnement de l'oeuvre de sa vie."

Visitons les lieux et, si nous trouvons que les bâtiments ne sont pas en très bon état actuellement, cela peut avoir l'avantage de nous aider à comprendre la pauvreté du Père Lacombe et à revoir, en imagination, le vieux Père qui, passé sa quatre-vingtième année, travaillait toujours d'arrache-pied pour nourrir sa grosse famille, prenant soin de ses poules et de ses vaches, cultivant un immense jardin et parcourant dans sa charette les campagnes environnantes à la recherche de légumes, de viande, de charbon, etc... (Si le pas lent de son cheval le portait à somnoler, nous pouvons supposer qu'il pensait aux milliers d'amis qu'il comptait dans le monde entier et qu'il se remémorait ses aventures, les chasses au bison, les hivers où il avait lui-même dû manger des mocassins bouillis, ses audiences avec le Pape et l'empereur d'Autriche, ses rencontres avec le Premier ministre du Canada...)

Terminons en disant que Soeur Lorraine Mongeau, s.p., est la coordonnatrice des fêtes qui auront lieu le 6 juillet. Les personnes qui désirent participer aux célébrations ou communiquer avec elle à ce sujet peuvent lui écrire au Foyer Lacombe, Midnapore, Alberta, ToL 1J0.

"Les années perdues"

Une page de notre histoire canadienne retrouvée



de gauche à droite: Martin Flibotte, Johanne Demers, Marie-Josée Turcotte et Norman Latour sont quelques-uns des comédiens qui se sont produits lors de la présentation à la Boîte à Popicos de la pièce "Les Années Perdues".

par Julie Parent

"Les années perdues, dix années perdues autant pour ceux qui l'ont vécu que pour ceux qui lisent les livres d'histoire".

C'était au théâtre de la Boîte à Popicos, du 23 au 26 mai derniers que la population franco-albertaine a pu revivre la Grande Dépression des années 30, par le travail collectif d'une quinzaine de personnes. Comédiens, comédiennes, musiciens et enfin, toute l'équipe de production, ont su nous recréer, par la magie du théâtre, l'atmosphère typique de ces années pas si lointaines.

La pièce de théâtre "Les années perdues" est basée d'après le roman de Barry Broadfoot Ten Lost Year. C'est un recueil de témoignages et d'histoires vécues pendant ces temps de récession, par nos courageux pionniers des terres de l'Ouest. Des souvenirs de misère, de pauvreté, de sans emploi et de déchirures familiales que tout cela a entraîné, et quoi encore. Les interventions de R. B. Bennet par exemple "People count on the governement too much" et autres, avaient tôt fait de décourager les gens qui se voyaient alors obligés d'abandonner leur terre devenue incultivable de toute façon. Beaucoup d'entre eux ont été déportés vers le nord, d'autres préférant quitter la famille et rechercher de l'emploi dans des provinces voisines ou lointaines mais partout, c'était le même problème, bien sûr.

Traduite et mise en scène par Normand Vincent

On se rappelle du nom de Normand Vincent pour sa participation dans la ligue d'improvisation qui a débuté l'automne dernier à la Boîte à Popicos. C'est d'ailleurs de cette même ligue que Normand est allé puisé ses comédiens et comédiennes. Pas besoin de décors sophistiqués pour des improvisateurs, ils savent nous inventer tous les lieux inimaginables! C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés dans une station de radio, événement de l'époque qui savait divertir et rassembler les familles, avec soit les romans - les belles heures, ou bien la lutte, ou encore des recettes données par des femmes les mieux connues pour leur sens de l'économie. Le plus drôle était sans doute les effets sonores provoqués par un ingénieux bruiteur. En passant au cinéma avec l'événement "Shirley Temple", par "les trains remplis d'hommes, allant nul part, les jungles de vagabonds, les comédiens nous faisaient bien vivre la triste réalité de ces années où seule la guerre pouvait changer cela...

Oui, tous les gens qui ont participé à ce projet communautaire ont raison d'être fiers, car il a été très apprécié du public.



par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Les meilleurs, malgré tout

Ils ont gagné! Ils ont prouvé hors de tout doute possible qu'ils possédaient la meilleure équipe. Gretzky a remporté le Trophée Smythe et cet honneur aurait pu être attribué à Fuhr ou Coffey que personne n'aurait crié à l'injustice. Le tout fut fini en cinq parties. La finale aurait pu donner quatre, six ou sept parties et ils auraient fini par l'emporter. Parce qu'ils sont les meilleurs.

Et pourtant, comme me l'indiquait une gentille dame de Morinville la semaine dernière, les Oilers l'auront remporté sans posséder l'avantage de la patinoire. Et c'est pour la gentillesse démontrée par cette lectrice assidue que je consacre aujourd'hui cette chronique à expliquer comment est déterminé cet avantage de la patinoire.

La ligue nationale est divisée en deux conférences (Prince de Galles et Campbell) de deux divisions chacune (Adams et Patrick, Norris et Smythe). Tout au long de la saison, on conserve la fiche de chaque division face aux trois autres, ainsi que chaque conférence, au total, face à l'autre.

Ainsi, au cours de la saison qui vient de se terminer, la conférence Prince de Galles avait obtenu une meilleure fiche, d'où le fait que Philadelphie avait l'avantage de la patinoire en grande finale.

De la même façon, la division Adams (Montréal, Québec, Boston, Buffalo et Hartford) avait obtenu une fiche supérieure à celle des trois autres divisions, d'où le fait que les Nordiques aient eu l'avantage de la patinoire face aux Flyers, malgré la meilleure fiche des Flyers en tant qu'équipe. Tout ça pour expliquer que les Oilers doivent donc compter sur les autres équipes de leur division, et de leur conférence pour obtenir cet avantage.

Mais comme la dame me faisait remarquer, le fait de jouer une série en séquence de 2-3-2 n'est pas au désavantage des Oilers, bien au contraire. En effet, les Oilers ont remporté leurs deux coupes alors que les troisième, quatrième et cinquième recontres avaient lieu dans la capitale albertaine. La question est donc de déterminer qui a réellement l'avantage de la glace?

Voyez-vous, de la façon dont les choses se passent, les Oilers se devaient de remporter une partie à Philadelphie, mais ce faisant, ils ont forcé les Flyers à remporter au moins une rencontre disputée ici, ce qui fut impossible.

Les Oilers avaient donc un certain avantage, grâce, encore une fois, à la logique économique de la ligue.

Cette séquence 2-3-2 vise en effet à réduire les coûts d'opérations, limitant les équipes à deux voyages, au maximum. Alors, que veut-on réellement accomplir? Je ne tiens pas à enlever quoi que ce soit aux Oilers qui, je crois, auraient gagner la coupe même si elle avait été disputée à Bruxelles où la foule, parait-il est assez bruyante. Mais il en revient encore à la ligue de jouer un petit jeu bien compliqué pour essayer de sauver quelques sous. Et ces sous, ce sont les Flyers qui les ont perdu. Seulement deux rencontres auront été jouées au Spectrum, malgré l'avantage que possédaient les Flyers.

Plus ça va, plus c'est pareil!

La ligue ridiculise ce beau sport. On hésite à acheter des billets de hockey, parce que ce bien obtenu en échange de monnaie gagnée à la sueur de notre front est un bien assez marginal et dangereux. Qui nous dit que l'investissement en vaut la peine? Pensons-y bien: la saison recommence dans trois mois.

Bonne semaine!



par Claude Roberto

Extraordinaire

Cellulite: Ne désespérez plus!

Seconde et dernière partie de la recherche sur la cellulite ... un problème qui touche 8 femmes sur 10.

Respiration, exercices, massages, détente. Quatre autres remèdes qui dans cette lutte contre la cellulite, s'ajoutent à ceux présentés la semaine dernière.

RESPIRATION: Elle aide à brûler les déchets toxiques qui composent la cellulite. N'avez-vous pas d'ailleurs déjà entendu que l'oxygène purifie le sang? Mais malheureusement peu savent respirer proprement. En général nous remplissons nos poumons à seulement 1/8 de leur capacité. Il s'agit ici d'absorber autant d'air que possible et d'accroître la provision d'oxygène dans le sang.

Pour cela, essayons d'être plus actifs pour accélérer l'absorption d'air pur. Alors oui au jogging et à la marche après le travail! Et faites de votre mieux pour éviter les pièces pleines de fumée qui nuisent aux poumons. Si vous considérez la respiration comme une nourriture pour le corps, l'instinct vous obligera à améliorer vos habitudes respiratoires.

EXERCICES: Consacrez-leur au moins 15 mn par jour. Ils stimulent la circulation du sang, ils développent le fonctionnement des organes du corps favorisant la digestion et l'élimination, et ils réduisent la tension nerveuse. Autant de conditions pour perdre la cellulite.

Les cuisses sont le point où la cellulite s'accumule le plus facilement. Viennent ensuite les hanches. La taille, les genoux et le haut des bras ont aussi tendance à s'épaissir. Tous les exercices tonifiant les muscles de ces parties du corps et accélérant la circulation sont à conseiller dans la lutte contre la cellulite. La natation, qui développe la respiration et agit sur tous les muscles. Reste probablement le sport parfait. Le yoga est aussi excellent. Il fait travailler le moindre tendon et le moindre vaisseau tout en procurant la détente.

Même après s'ère débarassé de la cellulite, il faudra continuer les exercices. Car le sport et les mouvements physiques devraient faire partie d'une routine pour le reste de la vie. Avez-vous déjà songé à vous brosser les dents une fois par mois et à les maintenir en bonnes conditions? Bien sûr que non! Il en est de même pour tout le corps.

MASSAGES: Vous frottez, tapotez, pétrissez et frappez les zones problèmes. Il s'agit d'adapter les mouvements traditionnels de massages aux points atteints de cellulite. Et vous faites le travail sur votre propre corps. Les massages doivent faciliter la tâche des vaisseaux sanguins.

Vous pouvez vous masser n'importe quand, mais l'idéal reste environ deux heures après les repas. Dépendant de l'épaisseur de la cellulite, on travaille de 10 à 20 mn dans une zone particulière.

Une idée superbe avec ces chaleurs estivales: Dans le jardin, dirigez le tuyau d'arrosage, ouvert au maximum, contre les chevilles, puis les jambes et ensuite les hanches et la taille. Ce massage tonifie tous les tissus et stimule la circulation.

RELAXATION: Un corps tendu et fatigué ne peut pas éliminer les déchets. D'où une condition propice au développement de la cellulite. Apprenons alors à nous détendre pour ne pas permettre à l'anxiété de nuire au corps. Prendre un bain tiède, s'allonger les pieds en l'air, vider son esprit de toute pensée ... tout cela est nécessaire pour contrôler la cellulite.

Enfin n'oublions pas qu'il faudra combiner les divers points de ce programme. Mais certainement vous réussirez à vaincre la cellulite. Source: Mme Nicole Ronsard, diplômée de l'Ecole Supérieure de Paris en Esthétique corporelle.

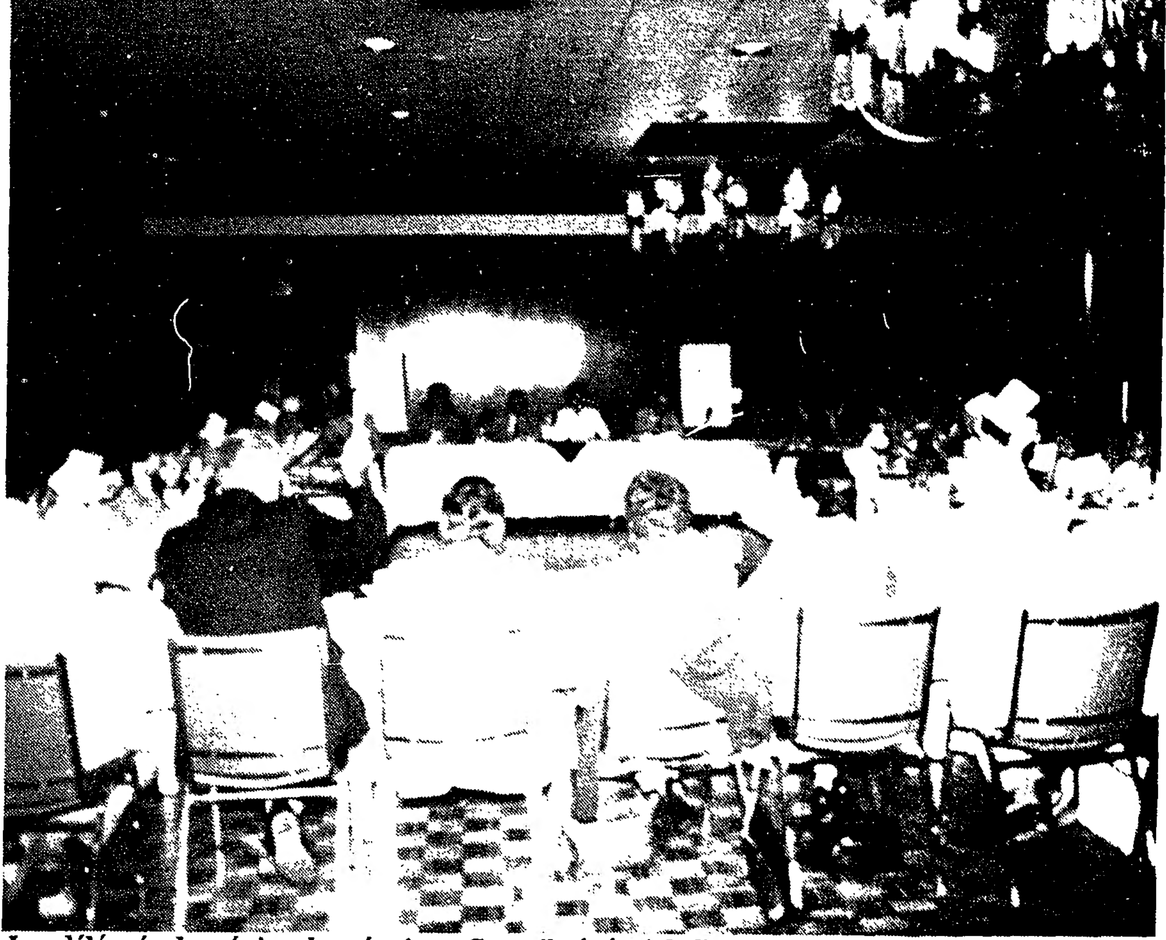
Echos de Rivière-la-Paix

Au Conseil général de l'ACFA

La Régionale de Rivière-la-Paix se voit refuser une subvention

par Paul Denis

Dimanche dernier, 2 juin, les membres du Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) réunis en assemblée ordinaire ont accepté une proposition refusant d'accorder une subvention de 5,000$ demandée par l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix afin qu'elle puisse continuer d'offrir les services à sa population.


Les délégués des régionales réunis en Conseil général de l'ACFA. Le Conseil général est le corps décisionnel de l'ACFA provinciale. En plus des ACFA régionales certains organismes provinciaux y sont également représentés.

La résolution se lisait comme suit: "que le Conseil général n'accorde pas l'aide financière demandée, vu les décisions prises en septembre 1984 par le Conseil général concernant le financement des régionales et de leurs activités en 1985-86 et voulant que les régionales soient financées par les sommes en provenance du Secrétariat d'Etat ou d'autres sources que l'ACFA provinciale".

Visiblement bouleversés par la tournure des événements, les membres de l'exécutif de la régionale de Rivière-la-Paix, Mme Annie Laurin et Mme Brigitte Himer, ont quitté l'assemblée en trombe. Interpellée à la sortie de la salle Mme Laurin s'est exclamée: "On ferme les portes ... de tout!"

Pour comble de malheur, la régionale de Rivière-la-Paix a été placée, en quelque sorte, en probation avec le Secrétariat d'Etat qui n'a versé qu'une partie de la subvention accordée à cette régionale, lui demandant d'utiliser une période d'environ quatre mois pour voir à sa réorientation.

Pour sa part le président de l'ACFA régionale de la plus grande région francophone de l'Alberta M. Alfred Canuel a avoué que la situation est fort complexe et qu'il sera bien difficile de faire l'unanimité autour des solutions à apporter.

Le dilemme, selon M. Canuel, c'est que la population de Rivière-la-Paix n'est peut-être pas prête à appuyer l'ACFA régionale si celle-ci poursuit les priorités établies au niveau provincial, notamment dans le domaine de l'éducation. Depuis déjà plusieurs années cette question de l'éducation pour les francophones de la région a été mise en suspens, étant trop délicate et volatile.

Par contre les priorités provinciales ont été choisies par les ACFA, provinciale et régionales, et les représentants de plusieurs organismes francophones de l'Alberta lors d'une session de concertation qui avait lieu à Edmonton en 1984. Evidemment le Secrétariat d'Etat accorde maintenant ses subventions aux associations qui tiennent compte des priorités provinciales dans leur programmation.

Bien qu'il ne soit pas question de couper complètement les subventions à une régionale de l'ACFA cette année, selon le représentant du Secrétariat d'Etat M. Denis Lorieau, c'est une année de transition qui doit être utilisée pour rencontrer les nouvelles attentes de la communauté franco-albertaine.

Dans l'espoir d'arriver à des solutions acceptables à tous, M. Guy Lacombe, directeur du développement communautaire de l'ACFA, se rend cette semaine à Rivière-la-Paix pour étudier les éléments importants de ce dilemme avec les représentants de la régionale.

ici Edmonton

CAMP SOLEIL

LE CAMP SOLEIL EST UNE INITIATIVE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE DE L'ALBERTA RÉGIONALE D'EDMONTON, EN COLLABORATION AVEC EDMONTON PARKS & RECREATION

Qui Tous les enfants de 6 à 12 ans parlant couramment le français

QUOI Une semaine complète, débordante d'activités de plein air. Le programme comprend la découverte de la nature, des ateliers d'art et d'artisanat, du théâtre et des sports.

QUAND Juillet et Août, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (5h00)

OÙ
- Edmonton - Parc Emily Murphy
- St-Albert - Gatewood Park
- Beaumont - La petite Ecole

Pour de plus amples informations, appeler le 469-4401



Emploi d'été à Edmonton

L'ACFA régionale d'Edmonton est à la recherche de sept (7) moniteurs-monitrices pour le Camp Soleil - camp d'été de jour - pour les enfants francophones de 6 à 12 ans.

* 3 moniteurs travailleront au Parc Emily Murphy à Edmonton
* 2 moniteurs travailleront au Parc Gatewood à St-Albert
* 2 moniteurs travailleront à l'Ecole des Petits à Beaumont

QUALIFICATIONS REQUISES:

1. Avoir une très bonne connaissance de la langue française;
2. Etre âgé(e) de 18 ans et plus;
3. Avoir de l'expérience de travail avec les enfants;
4. Posséder des aptitudes en chant, théâtre, jeux de plein air et bricolage;
5. Posséder un certificat de premiers soins (préférablement)

SALAIRES:

260.00$ / semaine

Tous ceux ou celles qui sont intéressés doivent remettre leur curriculum vitae au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton avant ou le 11 juin.

ACFA régionale d'Edmonton
9542 - 87e rue, Edmonton (Alberta) T6C 3J1 469-4401

découper

CAMP SOLEIL

Tu aimes ce dessin? Tu aimes colorier ou peindre?

Pourquoi ne pas participer à notre concours, ouvert à tous les jeunes qui comme toi, ont entre 6 et 12 ans.

Le gagnant participera gratuitement au camp Soleil de son choix (Edmonton, St-Albert ou Beaumont) pendant une semaine complète.

Pense y... Des jeux en plein air, avec de nouveaux amis, des chansons et des rires...

Vite, donne des couleurs à notre dessin et retourne le sans délai à:

ACFA régionale d'Edmonton
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

découper découper découper

ici Edmonton

PAROLE D'ENFANT

N.B.: Nous publions cette semaine des poèmes des élèves de 5e et 6e année de l'école Maurice Lavallée transmis par Mme Yvonne Cruisck-shank

Mon amie

Mon amie est très gentille,
Elle a un coeur, couleur de jonquilles.

Parfois, elle est méchante,
Avec son frère dans sa chaise roulante,

A l'école, elle met des bas blancs,
Après la journée, ils ont l'air dégoûtant.

Quand elle allume la télévision,
Sa mère demande: "C'est quoi la raison?"

Quand elle fait son lit,
La leçon qu'elle plie, ce n'est pas très joli.

En classe, quand elle parle avec Jocelyne,
Madame lui dit: "Arrête de parler avec ta copine."

Quand sa mère lui dit de sortir la poubelle,
Elle dit: "Je dois laver la vaiselle."

Quand on va au magasin,
Tout ce qu'elle regarde, ce sont les petits chiens.

Quand on joue au soccer, elle m'accable,
Elle me crie: "Vite, va chercer la balle".

Mais malgré tout ces ennuis,
Elle demeure ma meilleure amie.

Isabelle Crépin

Le printemps

La neige commence à fondre,
Le ciel n'est plus sombre.
Le printemps est ici
Avec sa chaleur
Et sa douceur
Il va rester
jusqu'à l'été.
Les fleurs poussent
Comme elles sont douces!
C'est magnifique!
C'est magique!
C'est le printemps,
Qui vient en chantant!

Ivan Kopetanoure

Le printemps

Le printemps est beau.
Il y a des oiseaux.
Les fleurs poussent.
Les arbres retroussent.
On sort ses vêtements d'été.
C'est le temps de fêter!
Les animaux sortent
beaucoup trop tard!
Les oiseaux chantent,
La terre, se trempe,
Les fleurs fleurissent,
Comme le printemps est joli!
C'est le temps pour le fermier
De semer tout son blé.
J'aime le printemps!

Chantal Arès

Ma mère

Ce poème porte sur ma mère.
Elle n'est pas, du tout, comme mon père.
Quand je reviens d'une marche et que j'ai mal à la jambe,
Elle me dit: "Tu me tombes sur les nerfs."
Mais la plupart du temps,
Elle est une bonne maman.
Après l'école, quand j'ai des devoirs,
Elle m'aide, mais dit: "Tu devrais le savoir".
A la maison, je lui demande: "Tu aimes mes bouts de choux?"
Et elle répond: "Oh non, pas du tout".
Quand je mange beaucoup de biscuits,
Elle se fâche et elle crie,
Quand ma mère part, elle dit: "Soyez sages".
Mon frère et moi, nous en prenons avantage.
Malgré tout cela, ma mère est très gentille.
Et pour toujours, je vais être sa petite fille.

Francine Roy

Un dictionnaire

"Un dictionnaire ne mord pas,
Nous dit souvent notre professeur,
Vous ne devez pas en avoir peur;
Utilisez votre dictionnaire, de temps en temps".
Si vous ne savez pas l'épellation d'un mot.
Prenez un dictionnaire et vous la trouverez aussitôt.
Si vous ne savez pas prononcer un mot français
Prenez un dictionnaire français-anglais.
Une encyclopédie, c'est bien;
Mais si vous ne savez pas ce que veut dire les mots, ça ne vaut rien.
Quand vient le temps des compositions,
Tu peux te servir d'un dictionnaire de mille façons.
Si tu utilises un ordinateur,
Un dictionnaire t'épargnera des erreurs.
Notre ami, c'est le dictionnaire;
Il ne faut jamais s'en défaire.

Jacqueline Hébert

Echange de cartes d'affaires

Le cercle d'échange de cartes d'affaires est heureux d'annoncer son 2e vin et fromage le 12 juin de 17h00 à 19h00 à "Franchise Office Equipment", 18030 - 107e avenue, Edmonton au prix de 5$.

Nées du colloque provincial passé, ces rencontres ont pour but d'établir un réseau entre les différentes personnes d'affaires francophones, afin de promouvoir les services offerts par des Canadiens-français.

Le premier de ces échanges, en avril dernier, a été un succès, et bien des gens ont appris à se connaître, découvrant ainsi la possibilité de s'entre-aider dans le domaine professionnel.

Ce cercle possède un comité de trois membres; Raymond Piché, agent d'assurance; Ronald Breault, dentiste; et Simon Roy, gérant en comptabilité.

Sous la tutelle du comité du développement économique de l'ACFA régionale d'Edmonton, un tel projet ne saura que rendre service à la communauté francophone des environs, car apprendre à se reconnaître n'est-il pas l'un des pas les plus grands dans l'épanouissement de tout groupe minoritaire.

Le Franco Régional

M. Raymond Lamoureux, orateur: La culture (2e partie)


(Photo: St-Paul Journal)
M. Raymond Lamoureux

par Jules Van Brabant

ST-PAUL - Quelles sont les définitions et les attributs de "LA CULTURE" qui cadrent bien avec le PROJET DE PROGRAMMATION CULTURELLE que je suis à élaborer et à implanter dans l'Ecole Notre Dame de Bonnyville? Tous ne s'entendent pas sur les définitions de ce mot, si riche de sentiments et si plein de vitalité, qu'il devrait faire bouillonner le sang dans les veines de tout être humain fier de CE QU'IL EST. Mais en voici quelques unes, qui donnent au terme CULTURE, une dimension de participation individuelle et collective, que j'aime faire miennes et que j'espère vous ferez vôtres:

La culture est une manière globale d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de moeurs et d'habitudes. C'est aussi un dynamisme qu'unit une même langue.

La culture vivante est celle qui a des bases, des racines et des liens solides. C'est une harmonieuse synthèse de l'hier et de l'aujourd'hui avec une audacieuse préfiguration du demain.

La culture comprend des processus conscients et inconcients qui rencontrent des besoins psychologiques de sécurité, d'identité et de continuité historique. Cette évolution normale et logique doit être transmise par une langue émotionnelle à l'intérieur de la famille et renforcée par la communauté où nous respirons.

La culture c'est l'héritage non-biologique de l'homme.

La culture désigne un mode de vie tout entier d'un groupe, lequel se traduit par des relations particulières de l'homme / de la femme à son environnement naturel, des systèmes d'organisation économique et sociale, et des divers degrés, des valeurs et des attitudes de chaque individu.

La culture n'est pas statique. Elle n'est pas un monument complet et achevé. Elle est quelque chose d'indéfinissable qui s'élabore et se développe sans cesse au prix de l'effort et de la réflexion. Elle se présente comme une réalité qui appartient toujours un peu plus au passé qu'au présent, même si elle fait sienne, en assimilant, petit à petit et de jour en jour, les nouvelles découvertes où elle s'est impliquée.

La culture, d'après James Spradley, peut être perçue comme des milliers d'ententes, conscientes et inconscientes, entre les membres d'une société, et qui orientent leurs vies, (l'expression orale, la politesse, la façon de manger, etc...). Ces pensées sont inspirées et ces actions sont dictées par LE GROUPE CULTUREL.

Quand nous cherchons à répondre aux besoins culutrels de notre population franco-albertaine (scolaire et communautaire), on doit s'occuper d'idéologie, de valeurs, d'histoires, de liens familiaux, de situations économiques et politiques, du style de vie, d'institutions, enfin de tout ce qui touche à son épanouissement.

La programmation culturelle englobe toutes les dimensions de notre vie de tous les jours, et touche donc profondément tous les aspects de notre communauté.

A suivre ... 3e partie: Eléments de base de la Programmation culturelle.

Soirée Réseau-Femmes: La ménopause

par Marie Leduc

CALGARY - Pour la première fois depuis avril dernier, Réseau Femmes se réunissait vendredi le 24 mai dans les locaux de l'ACFA, régionale de Calgary afin de mieux connaître le phénomène de la ménopause.

A cet effet, Micheline Boisvert, infirmière à l'hôpital Holy Cross de Calgary avait réuni toute l'information nécessaire sur le sujet et agissait en tant que personne -ressource afin de défaire les préjugés entourant la ménopause.

En effet, pendant très longtemps, on a cru que la femme ménopausée perdait tout désir sexuel et ne réagissait plus à aucune excitation. Tout le monde a également entendu parler des "bouffées de chaleur" ou "flash" qui incommodent les femmes en période de ménopause et très souvent, des hommes pour excuser certains comportements de leur conjointe, disent "Elle est dans sa ménopause..."

Tout comme on attribue à la crise d'adolescence différentes réactions, la ménopause est devenue la soupape des femmes d'un certain âge.

Cependant, depuis quelques années déjà, différentes études ont démontré que, bon nombre, des troubles attribués à la ménopause n'étaient que psychologiques.

Les bouffées de chaleur existent réellement, mais, par une médication appropriée, on est parvenu à les contrôler. Quant au comportement sexuel de la femme, la ménopause ne l'affecte aucunement, et si, pour caricaturer la femme en cette période de sa vie, on imagine toujours la femme, grosse, sans aucun charme, des vedettes, telle Jane Fonda et plusieurs autres ont démontré le contraire. La femme peut rester très séduisante, même pendant et après la ménopause.

Toutefois, les femmes doivent faire appel à l'aide de leur médecin afin d'établir un régime alimentaire approprié, car, le manque de calcium pendant la ménopause peut entraîner des troubles profonds: l'ostéoporose ou décalcification des os, est une maladie qui la guette et fait environ 15,000 à 20,000 morts chaque année.

La femme, en période de ménopause, doit également faire un peu d'exercice et un supplément de vitamines doit lui être prescrit.

Plusieurs ouvrages sur le sujet existent déjà. Il y a celui du Dr Michelle Harrison (Self Help for Premenstrual Syndrome) qui donne une bonne idée de la ménopause. En français "La ménopause effacée", par Anne Denard-Toulet chez Lafont explique bien le phénomène.

Pour plus de renseignements, la femme ménopausée ou celle qui est préménopausée peut toujours s'adresser à son médecin ou à une infirmière.

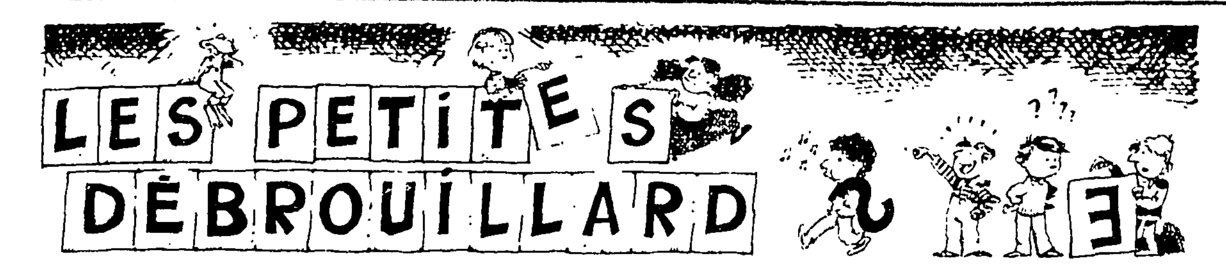
A Calgary

Le ministre fédéral des Approvisionnements et Services reçu par l'ACFA régionale



La semaine dernière nous avons publié un article sur la visite de l'Honorable Harvie Andre, ministre des Approvisionnements et Services et Receveur général du Canada, chez l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Calgary. Les francophones de Calgary n'ont pas manqué l'occasion de faire valoir leurs revendications. Nous publions cette semaine cette photo qui n'était pas disponible au moment d'aller sous presse la semaine dernière. Avec le ministre Andre se trouve Mme Lise Sirois, présidente de l'ACFA régionale de Calgary.

Le Coin Des Enfants



par le professeur Scientifix

Plus froid que la glace

L'astronome suédois André Celcius (1701-1744) est l'inventeur du thermomètre centigrade. En fait, André Celcius n'a rien découvert : il a seulement nommé arbitrairement zéro degré la température de congélation de l'eau, et cent degrés la température d'ébullition.

L'autre jour, j'ai eu envie de vérifier les dires de mon savant collègue (qui est, je dois l'avouer, presque aussi célèbre que moi). Selon l'échelle qu'il a conçue, l'eau gèle lorsque sa température atteint 0°C. Eh bien moi, j'ai observé que le mercure pouvait descendre jusqu'à -3°C... sans que l'eau se transforme en glace!

Vous pouvez, vous aussi, observer ce phénomène. Procurez-vous un grand bol (capacité de 1 litre ou plus) et remplissez-le au deux tiers de cubes de glace ou de glace concassée. Ajoutez 6 c. à table de sel et versez de l'eau sur le tout (arrêtez à 2 cm du dessus de la glace).

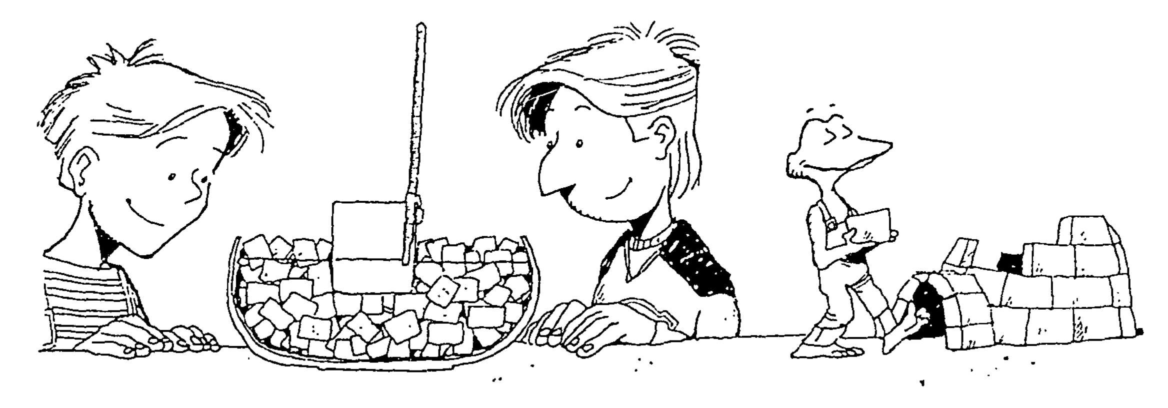
Mettez de l'eau dans un petit verre (remplissez-le à moitié) et enfoncez-le dans la glace. Veillez à ce que l'eau dans le verre arrive au même niveau que l'eau du récipient.

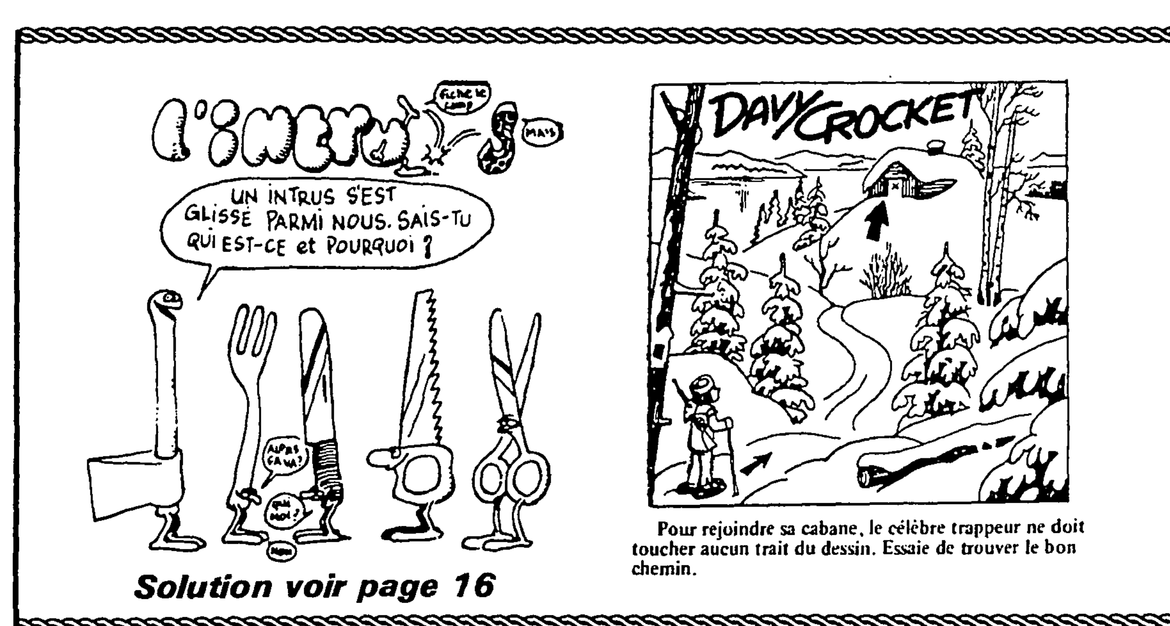
Plongez un thermomètre propre dans le verre d'eau (seul le réservoir de mercure au bas du thermomètre doit être immergé). Observez bien : la température descendra rapidement sous 0°C; quelques minutes plus tard, elle atteindra -3°C.

Vous devrez alors être très attentif car, soudainement, l'eau se transformera en glace et la température grimpera à 0°C. Cette étape se déroulera très vite : en 2 ou 3 secondes, une bonne quantité d'eau, parfois plus de la moitié, gèlera. C'est très spectaculaire.

Si la température ne descend pas sous 0°C, c'est que la glace a commencé à se former. Videz alors le verre et recommencez. Vous finirez sûrement par réussir l'expérience (j'y suis arrivé après trois tentatives). Bonne chance!

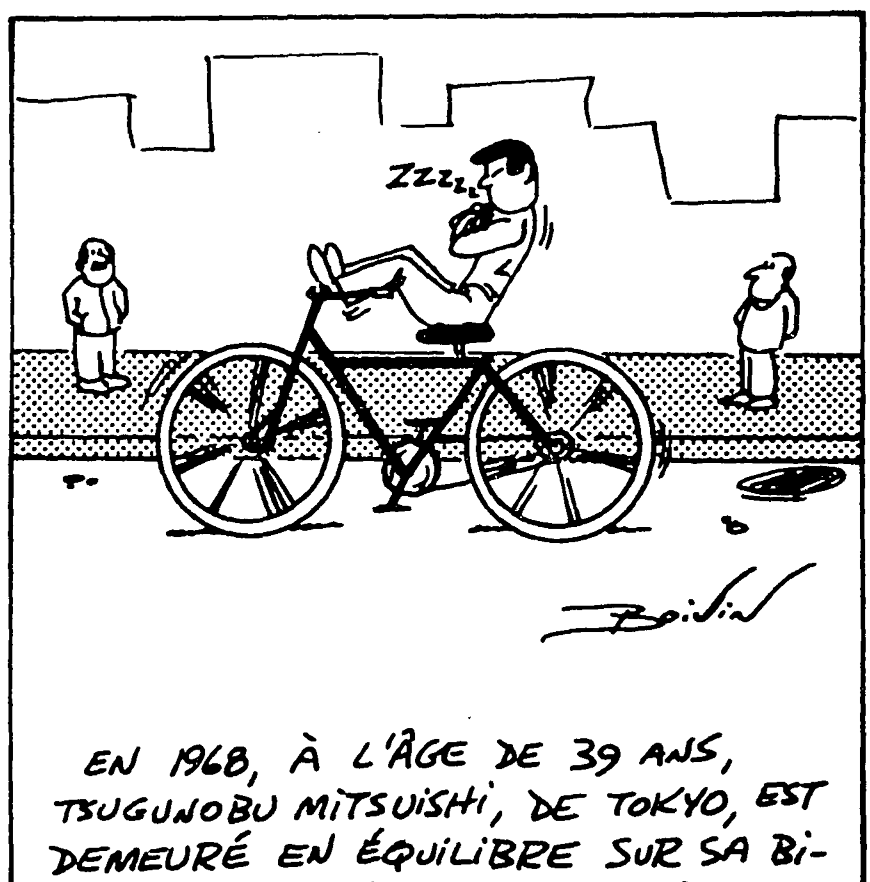




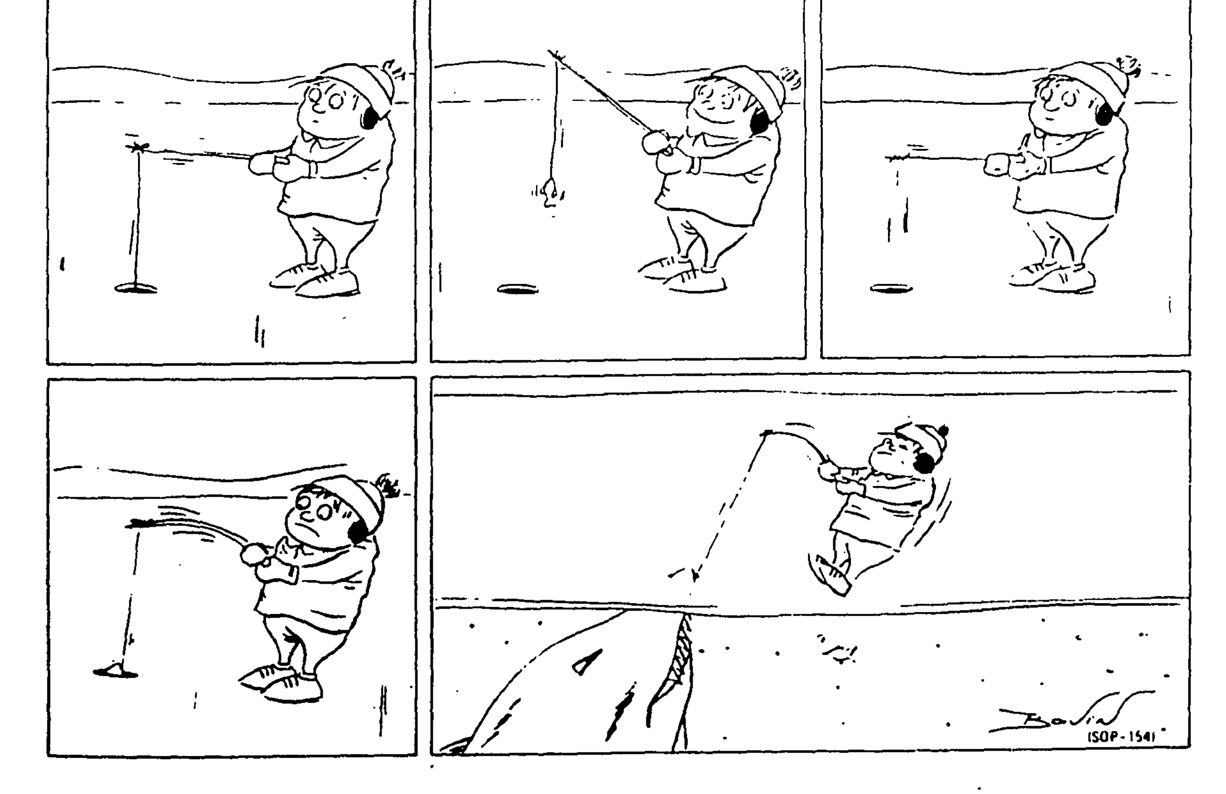


Pour rejoindre sa cabane, le célèbre trappeur ne doit toucher aucun trait du dessin. Essaie de trouver le bon chemin.

Solution voir page 16









CBXFT cette semaine

Samedi 8 juin

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Bout d'Chou et Casse-cou
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 La semaine parlementaire à Ottawa
15h00 Bagatelle
15h30 Les Schtroumpfs
16h00 Le monde de Disney
17h00 Baseball des Expos: Montréal à Philadelphie
19h30 Festival international de Jazz de Montréal
20h30 Raid le Cap terre du feu
21h00 Impacts
22h00 Téléjournal
22h15 Politique fédérale
22h30 Télé-Sélection: Au nom du Père

Dimanche 9 juin

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Bout d'Chou et Casse-cou
09h00 Michou et Pilou
09h30 Livre ouvert
09h45 Les paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Hors Québec
12h00 Magazine de la Semaine Verte
13h00 Propos et confidences
13h30 Rencontres
14h00 Ciné-Famille
16h00 Par les chemins d'Ambroise
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science et réalité
18h30 Trois milliards
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Vagabondage
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches:
20h45 Ciné Festival
21h45 Les beaux dimanches: Marguerite Yourcenar
23h10 Ciné-Club C'était des hommes

Lundi 10 juin

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première Edition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Paradis Perdu
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 Louis Riel
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock

Mardi 11 juin

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 De biens belles choses
11h30 Yogi & Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma:Thetford au milieu de notre vie
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Le testament
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Grand Papa
19h30 A communiquer
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: L'oeil du monocle

Mercredi 12 juin

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle Rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Baseball des Expos: Chicago à Montréal
21h30 Festival international de Jazz
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La garçonnière

Jeudi 13 juin

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Karino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h31 Cinéma: La grande évasion
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Le naturaliste en campagne
17h30 Pare Chocs: Défi '85
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Génies en herbe
19h30 Court Circuit
20h00 Les Grands Films: A communiquer
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: Les routes du sud

Vendredi 14 juin

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Les héritiers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
16h30 L'escapade
17h00 A communiquer
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 La petite nuit
20h00 Hors Série:Et la vie continue
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma: Une blonde, une brune et une moto

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE: Roulotte à patate mobile, avec deux poêles à patate frite, un grille de 24", frigidaire, génératrice "Honda 2200", etc... Téléphoner après 18h00 et demandez Louise Blais au 464-3251.

A VENDRE: 1979 AMC Spirit (très bonne condition) communiquez avec Louise tél: 422-2912, après 17h30 461-0451

A VENDRE Manteau de chat sauvage pour femme, très propre, grandeur 7-8, 400$. Communiquez avec Monique après 18 heures au 473-4477.

CHAUFFEUR Offre mes services comme chauffeur pour vous déménager au Québec. Au plus tard le 20 mai. 431-0017 (soirée), 469-8213 (jour) 439-3710.

DAME DE COMPAGNIE: Recherche jeune fille pour demeurer chez-moi, gratuitement. Au centre ville. Contacter Mme Legris 488-2204.

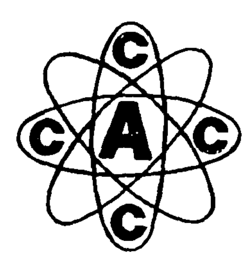
DEMANDE D'EMPLOI Nous sommes à la recherche d'un emploi pouvant nous aider à apprendre l'anglais. Avons 9 à 10 ans d'expérience comme infirmières. Appelez France ou Louise 438-4974.

DEMANDE D'EMPLOI. Nous sommes à la recherche d'une personne qui aimerait faire du spectacle à temps plein (musique, gigue, animation, comédie). Appeler Gilbert Parent 922-5337.

GARDIENNE J'offre mes services pour garder des enfants dans la région North Jasper. Contactez Cindy au 489-0992

GARDIENNE J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

Vos intérêts économiques

St. Vital de Beaumont Savings & Credit Union Ltd

Rapport du président

Il me fait plaisir encore cette année de vous donner notre rapport pour la Caisse St. Vital de Beaumont Savings & Credit Union Ltd.

Notre Caisse a atteint deux buts que je voudrais particulièrement souligner. Premièrement, nous avons réalisé un profit pour l'année. Comme vous le savez sans doute, depuis novembre 1980 notre Caisse était sous la surveillance du Stabilization Corporation. Sous l'entente de la Corporation, un des critères à remplir est que la Caisse devra augmenter ses réserves générales à un minimum de 1% de son actif. Ce but est accompli. Nous avons donc soumis notre demande officielle au Stabilization Corporation pour notre relâche et nous attendons patiemment la réponse officielle.

Je voudrais souligner surtout que l'économie ne s'est pas améliorée beaucoup depuis que la Caisse est allée sous le Stabilization Corporation, et, que malgré ces circonstances, nous avons réussi à remplir les exigences de l'entente signée avec le Stabilization Corporation.

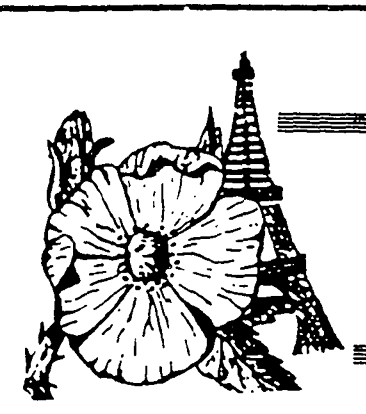
Nous entrevoyons maintenant de plus grands succès. Les mois à venir seront aussi difficiles pour les Caisses dans la province suite aux circonstances économiques que le système provincial devra rectifier.

La clé de notre succès dépend toujours du support et de la confiance apportés par tous nos membres. Nous espérons que ce même support continuera en 1985, et que les résultats financiers seront encore meilleurs l'an prochain.

J'aimerais remercier le Bureau de Direction et les membres des différents comités pour leur travail et un merci tout à fait spécial à notre gérant et personnel. Leurs efforts contribuent sans doute à notre succès.

Respectueusement vôtre,

Daniel Chalifoux
Président



Alliance française d'Edmonton

Chers membres et amis,

Votre nouvel exécutif, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Chatelet, vous propose deux activités, avant d'entamer la saison estivale.

Le 13 juin 1985 à 20h00

Conférence et diapositives sur l'Afrique du Sud
Conférencière: Dr M. Monod
à la Faculté St-Jean
8406-91e rue
goûter: café, gâteau d'amandine
2.00$ personne

Le 23 juin 1985 à partir de 13h00

Méchoui

au Parc Hawrelak, abri # 1
Agneau à la broche.
Coût: 3.00$ personne
Apporter aussi un plat chaud ou froid par famille.
Prière de ne pas oublier vos couverts et votre boisson.
Jeux organisés pour enfants.

Bal du 14 juillet 1985

(voir invitation ci-jointe)
Bulletin mensuel à compter de l'automne:
1) activité de l'Alliance
2) articles divers, poèmes, contribution de vous tous.
D'autres précisions suivront à la rentrée.

Ecole

La session de printemps de l'Ecole de l'Alliance française se termine avec un succès et celle de l'été s'annonce prometteuse pour petits et grands.
Directrice: Mme Aline Bailey
468-4340

Vos toutes dévouées,
Jocelyne et Josiane

***Face aux destinations** Maurice Lavallée **et** J.H. Picard*

Les francophones n'auront plus à débourser pour le transport scolaire

par Yves Lavertu

EDMONTON - Le transport scolaire des élèves inscrits à un programme francophone dispensé à l'école Maurice Lavallée ou à l'école J.H. Picard d'Edmonton deviendra gratuit à compter de septembre prochain.

Les commissaires du Conseil scolaire catholique d'Edmonton viennent en effet de donner leur aval à une proposition visant à *"assurer un traitement juste et équitable sur la question du transport scolaire"*.

Réunis lundi le 3 juin dernier pour se prononcer sur différentes propositions, ces derniers ont rapidement expédié le problème sans qu'aucune intervention majeure ne vienne prolonger les discussions avant le vote unanime.

Tous les élèves de lère à la 9e année désirant recevoir une "éducation en français" à Edmonton et qui doivent utiliser un moyen de transport pour se rendre à leur lieu d'instruction obtiendront sans aucun frais un laissez-passer d'autobus à condition que ceux-ci résident à l'extérieur d'une zone de 2.4 km de leur institution scolaire. Rien ne change pour les élèves du secondaire puisque la politique du Conseil scolaire à ce sujet dispensait déjà la gratuité du transport à tous les étudiants parvenus à ce niveau.

Le commissaire Philippe Gibeau se dit quant à lui fort satisfait de la décision unanime de ses collègues. Selon ce dernier, la nouvelle politique signifie que les programmes francophones ont cessé d'être traités comme "programmes de choix" au même titre que les programmes scolaires ukraniens, par exemple. Le privilège d'aller à l'école francophone a fait place selon Philippe Gibeau à la reconnaissance du droit à l'école francophone.

M. Gibeau estime que la présentation de la proposition sur le transport,classifiée en certaines catégories: programme régulier (anglais et français), programmes spéciaux, programmes de langue seconde, etc... constitue un baromètre des changements qui se sont opérés chez les commissaires anglophones.

Philippe Gibeau voit dans le geste des commissaires un signe que ces derniers reconnaissent que les programmes d'éducation en français en Alberta doivent être sur le même pied d'égalité que leur homologues anglophones. Une preuve à l'appui de son argumentation est le fait que les élèves se rendant dans des écoles d'immersion ne bénéficieront pas de la gratuité du transport à moins de circonstances exceptionnelles.

Après donc une année d'opération pour l'école élémentaire francophone d'Edmonton (Maurice Lavallée) et faisant suite il y a quelques semaines à l'annonce que l'école secondaire J.H. Picard serait déclarée *"école française"*, le Conseil scolaire a réajusté son tir. Dans l'enthousiasme du moment M. Gibeau a laissé tomber en privé: "Le Conseil scolaire d'Edmonton est le conseil le plus à l'avant-garde dans ce domaine en Alberta!"

Retard quant aux subventions suite de la page 1

Commentant le retard quant aux subventions à accorder aux associations régionales, M. Lorieau a imputé le délai à des mécanismes bureaucratiques plutôt lourds et à un manque de ressources.

Enfin, au sujet de la justification des montants alloués aux régionales, le représentant du Secrétariat d'Etat a indiqué que celles-ci viendraient par la suite mais qu'on ne devait pas s'attendre à ce que ces explications soient fournies à la seule lumière des priorités. Selon ce dernier, le ministère doit également tenir compte de "d'autres facteurs" dans l'octroi des subventions.

Derrière qui se ranger?

Les ACFA régionales quant à elles semblent coincées dans l'imbroglio qui oppose l'ACFA provinciale au Secrétariat d'Etat. Reconnaissant pour la plupart que l'exercice au niveau de la programmation est devenues pour cette année un évident surplus de travail administratif, certaines d'entre elles conviennent cependant que l'effort était justifié et que les régionales en ressortent enrichies.

Cependant, pour l'agent de développement communautaire de l'ACFA régionale de St-Paul M. Marcel Préville, l'effort supplémentaire n'a pas coincidé avec un montant supplémentaire, du moins pour sa région explique-t-il. Par ailleurs, bien qu'il considère important l'alignement des priorités à la programmation, celui-ci estime que cette programmation devrait plutôt correspondre à des secteurs plus généraux basés sur les différentes catégories énumérées dans le *Carnet de route des communautés franco-albertaines.* Plusieurs régions se sentiraient selon ce dernier plus à l'aise en n'ayant pas l'obligation de s'aligner sur des priorités qu'ils perçoivent parfois comme imposées.

Enfin, Marcel Préville tient à souligner que la "visibilité" des régions a été accrue dans le présent Conseil général. De nombreux délégués de régions ont à plusieurs reprises fait connaître leur point de vue sur divers sujets. L'agent de développement de Saint-Paul estime que la rencontre informelle entre les différents représentants des régions tenue la veille du Conseil a pu contribuer à délier les langues. La présidente de l'ACFA provinciale Mme Myriam Laberge considère pour sa part que la nouvelle formule *ateliers-comité plénier* a pu rendre plus "démocratique" la participation au Conseil général.

Fiançailles Pariseau - Zirra

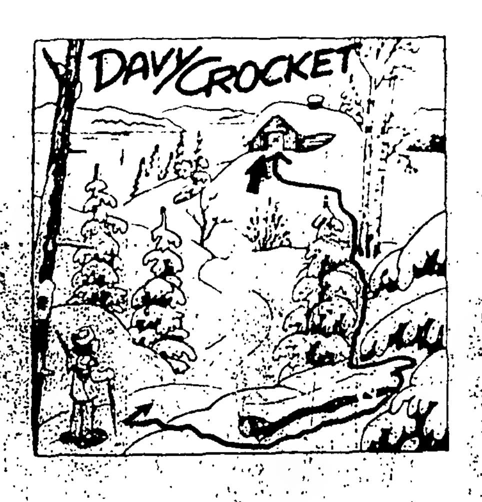
COMMUNIQUE - C'est samedi le 25 mai, qu'avaient lieu à Edmonton les fiançailles de Guy Pariseau et de Marguerita Zirra.

Les fiançailles ont été bénies pa le Père Georges Chevrier o.m.i., en présence d'une cinquantaine de parents, amis, collègues ou élèves des fiancés.

Ceux-ci veulent souligner entre autres distingués invités les parrain et marraine, Madeleine Welter (soeur aînée de Guy) et son mari Peter de McLennan; M. et Mme Louis Desrochers et Mme Gamila Morcos; Christine Du Mitriu van Saanen et son mari Mircea de Calgary.

Marguereta et Guy remercient tous leurs invités pour la magnifique fête et souhaitent les retrouver tous au mariage qui aura lieu en décembre prochain.

Solution: Le coin des enfants



L'intrus = La fourchette (tous les autres servent à couper des choses).

À la redécouverte des huiles essentielles

«Un marché, cela se reprend!» Le professeur-chercheur Guy Collin, de l'Université du Québec à Chicoutimi, est confiant que le Québec pourra reprendre et augmenter sa production d'*huiles essentielles,* avec un chiffre d'affaires possible de dix millions $ par année. C'est ce qu'il a confié au journaliste Gilles Drouin, du magazine **Réseau**, publié par l'Université du Québec.

Les huiles essentielles, qui sont extraites de diverses espèces d'arbres, entrent dans la composition de nombreux produits : savons, shampooings, cosmétiques, insecticides mêmes; elles sont aussi ajoutées à plusieurs produits alimentaires comme «saveur ou essence naturelle».

Cependant, les méthodes artisanales d'extraction et de transformation des huiles n'ont pas permis à cette industrie de se maintenir sur un marché mondial dominé par les Soviétiques.

Aussi, l'UQAC a-t-elle décidé de créer le *Laboratoire d'analyse et de séparation d'essences végétales* (LASEVE). Ses fonctions : procéder à l'identification des arômes et des principes actifs, proposer des méthodes d'extraction et de purification économiques et efficaces, et conseiller les entreprises intéressées.

La plus grande difficulté du chimiste Collin est sans doute de trouver les subventions nécessaires à ses travaux. Depuis une dizaine d'années qu'il étudie les huiles essentielles, il a dû se contenter de maigres subventions. Mais d'importants octrois attendus du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources devraient lui permettre, à lui et à son équipe, de progresser beaucoup plus rapidement.

Service Hebdo-science



Dans le cadre de la semaine des Franco-Actifs, les employés du Secrétariat de l'ACFA et du Franco ont eu l'heureuse initiative d'organiser quelques heures de conditionnement physique au Manoir St-Joachim. Sous la directive de Louise O'Donnell-Mcknight, les quelques douze personnes présentes se sont délassées les muscles avant de réintégrer leur routine habituelle: c'est-à-dire manger!
Les employés du Franco avaient pour cette occasion afficher ouvertement leur couleur en enfilant un T-shirt du nom de leur entreprise.
L'absence du directeur-rédacteur du Franco s'explique par un voyage opportun à Ottawa pour une réunion de l'Association de la Presse francophone hors Québec. - Le chanceux!

Télévision



Deux monstres sacrés dans Le Voyage

vendredi 7 juin 1985, 23h30
Cinéma

Le vendredi 7 juin à 23h30 à l'émission **Cinéma,** la chaîne française de Radio-Canada met à l'affiche *Le Voyage*, un drame sentimental réalisé par Vittorio de Sica d'après un scénario de Diego Fabbri, de Massimo Franciosa et de Luisa Montagnana inspiré par une nouvelle de Luigi Pirandello. Ce film met en vedette Sophia Loren, Richard Burton, Ian Bannen et Renato Pincirolli.

Au début du siècle, à la mort du compte Braggi, son fils aîné Cesare devient le chef de la famille et, suivant les dernières volontés de son père, il part demander pour son frère Antonio la main de la femme qu'il aime Adriana Di Mauro.

Après avoir épousé Antonio, Adriana a de lui un fils, Armando, auquel elle se voue tout entière, mais elle soufre de voir Cesare fuire.

Antonio meurt dans un accident de voiture et Adriana s'enferme dans son deuil selon les coutumes du pays, sa Sicile natale. Constatant l'état de santé précaire de sa belle-soeur, Cesare la convainc de consulter des spécialistes dans plusieurs villes d'Italie et ce voyage est l'occasion de s'avouer leur amour.

Les critiques littéraires sont tous d'accord pour affirmer que "cette histoire dérisoire et désespérée avait inspiré à Pirandello un récit cinglant, une féroce satire des moeurs siciliennes de même qu'un constat désabusé de l'absurdité du monde". Mais qu'en est-il du dernier film réalisé par Vittorio de Sica? Le cinéaste a fait de son film une belle méditation sur la mort, donnant l'occasion à Sophia Loren et à Richard Burton de faire des prestations remarquables.

Les cinéphiles retiendront la beauté des images de ce *Voyage* avec deux monstres sacrés dans des décors désuets et romantiques. Et que dire de ces images inoubliables de la belle Sophia Loren qui sait prêter un si beau visage à la tristesse et à la découverte d'une passion in extremis. Tout ce qu'il faut pour arracher des larmes aux coeurs sensibles. A voir au **Cinéma** de la télévision de Radio-Canada **le vendredi 7 juin à 23h30.**



Richard Burton et Sophia Loren dans Le Voyage à Cinéma.



Commission canadienne des transports / Canadian Transport Commission

Référence nos:2-N85-7A/10(130/85)
No de rôle 7703 WD

REQUETE PRESENTEE PAR NORTH CARIBOO FLYING SERVICE LTD. EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS NO. A.T.C. 3316/81(CF)

Le permis no. A.T.C. 3316/81(CF) autorise North Cariboo Flying Service Ltd. à exploiter des services aériens commerciaux des classes 4 (affrètement) et 7 (spécialisés: épandage et dispersion des produits - construction au moyen d'aéronefs - surveillance aérienne - inspection reconnaissance et publicité aériennes - aéro photogrammatérie - photographie aérienne non technique - vol récréatif), à partir d'une base située à Edmonton (Alberta) à voilure fixe des Groupes E (Limitée aux aéronefs à hélices).

La titulaire demande maintenant au Comité des transports aériens d'ajouter l'autorisation d'exploiter l'aéronef à voilure fixe des groupes B, C et D sous le couvert desdits permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 5 juillet 1985 avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise à la Commission canadienne des transports, Division de l'Ouest, R.W. Lebell, Secrétaire, 350 - 3e ave nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7

Canada



Invitation de propositions

LES PROPOSITIONS CACHETEES pour la location d'accomodation ci-après mentionnée adressée au Chef, Politique de Contrat et Administration, région de l'Ouest, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite spécifiées. Les documents de proposition sont disponibles de Travaux Publics Canada à la même adresse ci-haut.

PROJET 6-85

Location d'accomodation pour storage et bureau et stationnement pour employés et Immigration Canada, Fort McMurray, Alberta

Un espace de bureau comprenant approximativement 630 m2 d'espaces à louer (577 m2 utilisable) en superficie plus approximativement 50 p2 utilisable pour espaces de storage plus douze (12) espaces de stationnement sont requis à Fort McMurray, Alberta. Seuls les édifices offerts avec système de chauffage périférique et situés à l'intérieur des frontières suivantes seront considérées: Rivière Clearwater au nord-est, l'autoroute 63 au sud-ouest, MacDonald Drive au nord-ouest et la rue Marshall au sud-est.

Les édifices à être considérées doivent fournir l'accès aux handicapés et se conformer au programme d'Identité fédérale et du Commissaire aux incendies du Canada. Les édifices offerts doivent fournir un espace sur plancher attenant et doivent être disponibles pour occupation pas plus tard que le 31 octobre, 1985, pour un terme de cinq (5) années avec deux (2) options d'une (1) année chacune. Le propriétaire sera responsable pour toutes les taxes, les utilités et services tandis que la Couronne sera responsable pour le paiement du loyer et l'escalation possible des taxes à la propriété et des coûts d'opération au delà de la base manuelle établie.

Date limite: **15h(HAR) vendredi 28 juin 1985**

Pour de plus amples détails communiquez avec:

M. D. Hutzul
Agent de propriété - location
téléphone: (403) 420-3268

Les propositions doivent être soumise sur les formules fournies par le ministère et complètées en accord avec les conditions établis dans les documents de propositions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 11h30, heure normale des Rocheuses, le jour de la date limite. Les soumissions devront être envoyées au Chef, Politique et administation des contrats, ministère des Travaux publics, 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213. On peut se procurer les documents de soumission en envoyant le dépôt fixé à l'adresse ci-dessus.

PROJET

No 800701 - pour les Services correctionnels du Canada
Bowden (Alberta)
Etablissement Bowden
Edifice d'administration no.2 - Rénovations

Date limite: **le 5 juillet 1985.**

Dépôt: **250$**

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux adresses suivantes: 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); Edifice Harry Hays, 220, 4e avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta); 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.); Edifice Motherwell, 1901 avenue Victoria, pièce 1100, Régina (Saskatchewan); 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); Edifice Fédéral, 269 rue Main, pièce 201, Winnipeg (MB.); 4900, rue Younge, Willowdale (Ontario), et ils peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary et Red Deer (Alberta); de Vancouver (C.-B.); de Régina et Saskatoon (Saskatchewan); de Winnipeg (MB.), et de Willowdale (Ontario)

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 7803, 50e avenue, pièce 205, Red Deer (Alberta), au plus tard le mardi 2 juillet 1985 à 14h00, HEURE NORMALE DES ROCHEUSES, conformément aux dispositions du document intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)", daté du 7 août 1981.

REMARQUE: Une réunion d'information pour tous les soumissionnaires aura lieu à la caravane de Travaux publics Canada, à l'établissement Bowden, le 17 juin 1985 à 9h30, HEURE NORMALE DES ROCHEUSES.

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

mots croisés

- s.o.p

HORIZONTALEMENT

1 — Ligne de communication parallèle à la ligne de feu. — Action de sauver.
2 — Vigoureux. — Mesure agraire.
3 — Qui rament.
4 — Lui. — Trois fois. — Prêtre français.
5 — De la charrue. — Habitations des oiseaux. — Brava.
6 — En les. — Volcan. — Conseil de la reine.
7 — Nulle chose. — Temps accordé pour faire une chose.
8 — Insérer sur. — Fosse souterraine.
9 — Presser. — Difficile à manier, à conduire.
10 — Liquide nourricier. — Epreuve.
11 — Pron. pers.
12 — Espace parcouru. — Toque ronde et plate.

VERTICALEMENT

1 — Calamités. — Dialecte.
2 — Métal. — Epargnes sordides.
3 — Durillon. — Exister.
4 — Action d'abattre. — Agacer.
5 — En due forme. — Vrais.
6 — Alcaloïde de la fève de Calabar. — Chemin de halage.
7 — Toi. — Particule. — Pron. Pers.
8 — Ils habitaient la Sérique. — Raconter.
9 — Connaissance d'une chose. — Qui appartient au ciel.
10 — Adv. de lieu. — Traité délicatement.
11 — Vases ornementaux.
12 — Equerre. — Content.

mots cachés

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	M	E	A	M	O	E	U	R	S	E	A	S	L	E
2	N	E	I	E	L	O	T	E	E	U	O	E	S	R	I
3	O	D	D	O	R	E	T	E	V	B	T	U	E	O	R
4	R	I	O	D	U	O	B	E	U	I	R	I	R	M	E
5	E	E	L	L	E	U	R	T	U	O	R	E	T	E	G
6	R	I	E	I	R	E	S	S	A	R	R	A	B	M	E
7	I	C	M	O	E	O	E	M	A	E	D	N	O	M	T
8	T	R	O	N	L	O	A	C	A	C	R	E	N	N	I
9	E	I	O	O	L	O	I	N	I	I	O	B	D	O	R
10	E	O	O	I	I	E	U	G	I	F	T	C	C	I	A
11	E	N	L	T	A	E	R	C	I	I	I	I	H	R	D
12	G	R	G	C	V	L	G	C	R	T	R	R	A	E	I
13	I	E	I	E	A	A	E	E	A	A	L	A	C	O	L
14	T	I	U	L	R	R	A	V	I	N	I	I	A	A	O
15	E	N	R	E	T	I	M	I	L	L	I	E	L	O	S

Boa
bond
boudoir

Cacao
carrière
chacal
craie

Doré

Egérie
élection
elsa
embarrasser
étole

Figue

Gare

Idem
igloo
illimité
imberbe
inné

Liège
lion
lire
local
loin
luit

Mélodie
moeurs
monde
moteur

Nacre
natif
noir
noirci

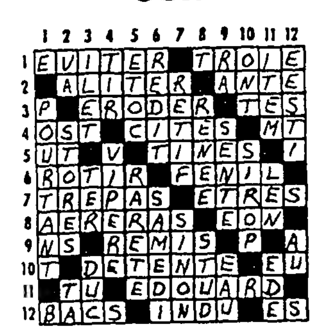
Oie

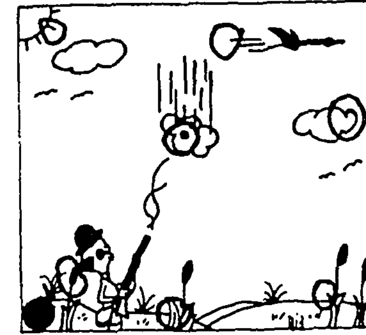
Raie
ravin
récif
récif
règne
revue
rive
rome
rôtir
rouet
ruelle

Sacoche
sacrifice
soleil
solidarité
suite

Terne
tige
tirerons
toit
travailler
très

Solution de la semaine dernière







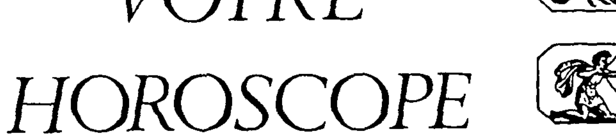














VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Vous serez enthousiaste et d'une certaine manière plus disponible sur le plan sentimental. Si votre coeur est libre, vous pourriez tomber amoureux très facilement car les conditions nécessaires seront réunies.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Ménagez la susceptibilité de la personne aimée. N'hésitez pas à accepter une invitation d'assister à une réunion; cela vous fera le plus grand bien. Vous serez exaspéré des tergiversations et des lamentations d'un ami.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Votre humeur ne sera pas au beau fixe et il est à craindre qu'elle vienne saper votre équilibre sentimental, sans compter que la personne qui vous aime risque de vous en vouloir.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous rencontrez une personne qui se laisse facilement attacher mais qui tire sur sa corde et elle vous charmera. De grâce, portez ailleurs votre intérêt. Votre fantaisie a besoin de s'appuyer sur une volonté solide.

LION

du 23 juillet au 23 août

Un membre de votre famille aura des ennuis et vous mettra en demeure de l'aider. La personne qui vous aime sera soupçonneuse et curieuse; vous aurez des efforts à fournir pour lui démontrer que vous ne lui cachez rien.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vos contacts sociaux et amicaux seront facilités. Quelqu'un vous consolera d'une déception. Vous aurez l'impression de ne pouvoir contrôler certains événements devant une personne séduisante qui s'intéressera à vous.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

La personne qui vous aime demeurera un peu pessimiste mais que les conditions seront réunies pour que s'épanouisse une vie sentimentale faite d'entente et d'harmonie. Le dialogue vous éclairerait sur la bonté de vos proches.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

N'hésitez pas à tirer un trait sur les malentendus. Une personne chère se rapprochera de vous avec affection, tendresse et amour sincère. Prenez la peine de penser avant de parler.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Vous serez heureux en amour et votre optimisme vous incitera à faire preuve d'indulgence, de bonne humeur et de gentillesse. Vous serez détendu. Sur le plan amical, une belle jeunesse de coeur quel que soit l'âge de vos amis.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Des discussions qui vous enthousiasmeront tout de même vous préférerez la tranquilité à la révolte et vous opterez pour les compromis, les concessions; la personne aimée vous en sera reconnaissante.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Vous vous entendrez bien et on appréciera votre compréhension et votre manque de conformisme. Vous capterez la confiance de la personne aimée mais vous aurez besoin de vous occuper d'autrui pour sauvegarder votre équilibre.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Vous serez porté à la rêverie et vous connaîtrez l'hésitation quant à vos projets sentimentaux. Votre vie sera un peu compliquée et les problèmes de coeur ne manqueront pas.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

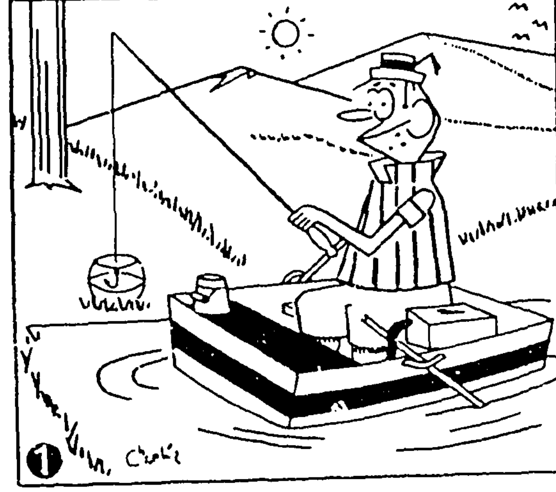
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

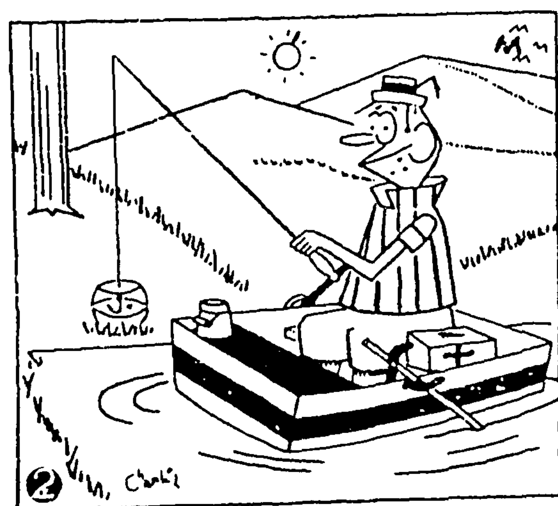
St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Les dossiers de l'ACFA

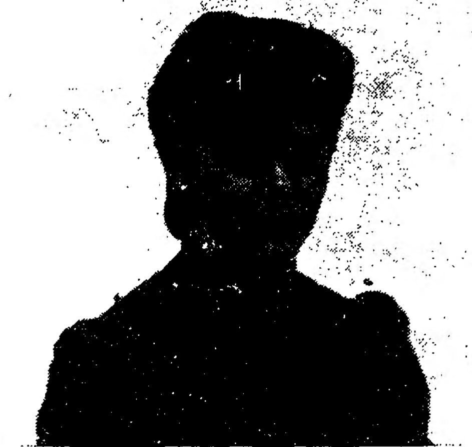
COMMISSION CULTURELLE

Lors de sa réunion de vendredi dernier, 31 mai, la Commission culturelle de l'ACFA s'est donnée une nouvelle présidente en la personne de Mme Fernande Bergeron d'Edmonton. Elle remplacera M. Gilbert Proulx qui venait de terminer son mandat de deux ans.

Par ailleurs, M. Raymond Lamoureux, de Bonnyville, à été élu à la vice présidence pour succéder à Mme Claire McNeil qui était également arrivée au terme de son mandat.

Au cours de la rencontre, les quelques 20 participants ont donné suite aux ateliers qui ont eu lieu lors du Alberta Showcase en discutant du mandat et des objectifs de la Commission Culturelle.

A la lumière des lignes directrices qu'on a tracées, le nouvel exécutif précisera au cours des prochaines semaines le rôle que devrait jouer la Commission culturelle au sein de nos communautés et il établira un plan d'action pour 1985-86. Le tout sera de nouveau soumis aux membres de la Commission pour approbation lors de sa prochaine rencontre qui aura lieu à l'occasion du prochain Conseil général en septembre.



Mme Fernande Bergeron, présidente élue de la Commission culturelle de l'ACFA.

Pour reprendre les mots de l'ex-président de la Fédération culturelle des Canadiens français, Mme Audrey St-Onge, la Commission culturelle doit avoir comme premier souci **"la toile culturelle canadienne-française tissée quotidiennement dans chacun de nos villages, de nos communautés, de nos paroisses, de nos écoles, au travail, aux loisirs et aux fêtes". (Congrès annuel, Vancouver, juin 1983)**

Développement économique

La Fédération des francophones hors Québec vient de mettre sur pied un comité national en développement économique. Présidé par M. Normand St-Denis de Vancouver, ce comité a pour mandat

1) de recueillir auprès des informateurs pertinents l'information requise pour a) vérifier les activités et les orientations des francophones dans le domaine économique; b) cerner les retombées du colloque national en économie tenu les 7, 8 et 9 mai, 1982;
2) d'établir la problématique dans le domaine économique en ce qui regarde le développement des communautés francophones;
3) de formuler des recommandations à l'intention de la Fédération des francophones hors Québec et de ses associations-membres.

Dossier de l'éducation

Lors du Conseil général de samedi dernier, on a annoncé que M. Guy Goyette présiderait le Comité chargé de lancer une campagne de souscription pour recueillir des fonds en vue d'une possible contestation juridique. Ce fonds servira en partie à payer les frais encourus par la participation de l'ACFA lors du procès Bugnet en avril dernier. La campagne de souscription sera vraisemblablement lancée à l'automne prochain.

Les commissions scolaires doivent-elles attendre - avant d'ouvrir une école française - de savoir combien de parents sont éligibles sous l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés seraient intéressés à y envoyer leurs enfants?

A ce sujet, Me Pierre Patenaude de l'Université de Sherbrooke, pose la triple question suivante:

"Pour calculer le nombre, devrions-nous compter ceux qui ont le droit à l'éducation de la minorité, ou bien ceux qui utiliseraient peut-être ces facilités si elles étaient offertes, ou encore seulement ceux qui en font effectivement la demande? Sûrement, nous ne devrions pas limiter le nombre à ces derniers, car nous savons que seulement une petite proportion du public est au courant de ses droits et est prête à s'engager à demander publiquement que ses libertés constitutionnelles soient respectées."